

ALLIANCE ALGÉRIE – ETATS-UNIS

UN TANDEM DE HAUT NIVEAU À ALGER

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8478 MARDI 28 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – FRANCE

Macron tacle les «mabouls» de la rupture

Page 3

SITUATION AU MALI

LE PLAIDOYER D'ALGER POUR L'UNITÉ

Alors que le Mali traverse une nouvelle spirale de violences marquée par une offensive d'envergure de groupes rebelles, l'Algérie sort du silence pour réaffirmer son soutien à l'unité de son voisin. Dans un contexte de chaos sécuritaire et de lourdes pertes au sein du commandement militaire à Bamako, la diplomatie algérienne appelle à la préservation de la souveraineté malienne face à la menace de déstabilisation régionale. Page 3



PARTENARIAT ALGÉRO-POLONAIS

Un nouvel élan

Page 3

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

L'Algérie survole l'Afrique

Page 11

COMMERCE

Création de la carte de l'exportateur/importateur

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AGENTS CONTRACTUELS

Une titularisation encadrée par une période d'essai

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a tenu à rassurer les agents contractuels du secteur quant à leur avenir professionnel, affirmant que leur situation est régie par un cadre juridique clair garantissant l'ensemble de leurs droits, notamment en matière de rémunération et d'évolution de carrière.

Dans une réponse à une question parlementaire du député Rabah Djeddou, le ministre a précisé que les travailleurs contractuels de l'Éducation nationale évoluent dans un dispositif réglementaire précis définissant les conditions de recrutement, les droits et obligations, ainsi que leur parcours professionnel et financier.

Ce dispositif repose principalement sur le décret présidentiel n° 07-308 du 29 septembre 2007, qui encadre les modalités d'emploi des agents contractuels, tout en s'appuyant sur la loi n° 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique. Ces textes fixent clairement les règles de gestion, de rémunération et de discipline applicables à cette catégorie de travailleurs.

Au cœur des préoccupations des contractuels, la question de la titularisation a été clarifiée. Le ministre a indiqué que tout recrutement est assorti d'une période d'essai destinée à évaluer les compétences et l'aptitude professionnelle de l'agent.

À l'issue de cette phase, une décision administrative est prise : soit la confirmation dans le poste, soit la résiliation du contrat, conformément aux dispositions légales en vigueur. Une procédure que le ministre présente comme une garantie de professionnalisation et de transparence dans la gestion des ressources humaines.

Sur le plan financier, Saâdaoui a assuré que les agents contractuels perçoivent leurs salaires selon des règles clairement définies, incluant l'ensemble des éléments constitutifs de la rémunération.

Ils bénéficient également d'une indemnité d'expérience professionnelle, calculée à hauteur de 1,40 % du salaire pour chaque année de service, un mécanisme destiné à valoriser l'ancienneté et l'engagement.

Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat, le ministre a rappelé que ces agents ont bénéficié, au même titre que les autres fonctionnaires du secteur, des augmentations salariales accordées en 2023 et 2024, à la suite de la révision du décret présidentiel encadrant leur statut.

Au-delà des aspects réglementaires et financiers, le ministre a insisté sur la volonté de son département d'assurer une gestion équilibrée des agents contractuels, reposant sur des règles administratives et disciplinaires claires.

Il a, à la fin, réaffirmé que l'ensemble des droits professionnels et sociaux de cette catégorie est pleinement garanti par les textes en vigueur, tout en soulignant l'engagement du secteur à poursuivre l'amélioration de leurs conditions et à répondre à leurs préoccupations.

Lynda L.

BEM ET BAC 2026

Branle-bas de combat avant le grand jour

A quelques semaines du coup d'envoi des examens de fin d'année scolaire session 2026, la mobilisation s'intensifie à travers l'ensemble du territoire national, afin d'atteindre les plus hauts niveaux de préparation et assurer une organisation à la hauteur de l'importance de cet événement national, conformément aux instructions de Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère



Une organisation à la hauteur de l'évènement.

Dans le cadre des préparatifs des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, M0. Sayoud s'est réuni avec les walis, lors d'une rencontre multisectorielle, avec à l'ordre du jour « un examen approfondi et détaillé de l'ensemble des indicateurs liés aux examens officiels », notamment le nombre global de candidats attendus, la cartographie des centres d'examen ainsi que les besoins en encadrement pédagogique et administratif. « L'objectif est de mobiliser de manière optimale l'ensemble des ressources humaines et des moyens matériels et logistiques afin d'assurer le bon déroulement des épreuves dans les meilleures conditions », a souligné la même source. Les autorités locales, en coordination avec les directions de l'éducation, les services de sécurité, les collectivités territoriales et les différents opérateurs publics, ont ainsi été appelées à travailler en parfaite synergie, afin d'anticiper le moindre détail susceptible d'impacter le bon déroulement des examens, qu'il s'agisse de contraintes logistiques, de flux de transport ou encore de gestion des infrastructures.

Dans ce contexte, les walis ont été instruits de suivre personnellement l'état d'avancement des préparatifs, avec un accent particulier sur la réactivité face aux éventuelles insuffisances. Des visites de terrain régulières sont ainsi programmées afin d'évaluer la disponibilité des structures et d'apporter des correctifs immédiats en cas de besoin.

En outre, le volet sécuritaire occupe une place centrale dans ce dispositif global. Les autorités ont arrêté une série de mesures strictes afin d'assurer la protection des centres d'examen et de leur environnement immédiat. Le ministère a assuré que « des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour sécuriser les sites et garantir un déroulement serein des épreuves ».

La question sensible du transport des sujets d'examen a également fait l'objet d'une attention particulière. Celui-ci sera assuré dans des conditions hautement sécurisées, en coordination étroite avec les services compétents, afin de prévenir toute tentative de fraude ou de perturbation. Une mise en place rigoureuse afin de préserver l'intégrité des épreuves et de renforcer la confiance dans le système éducatif.

Sur le plan organisationnel, les mesures engagées couvrent un large spectre. Les plans de transport des candidats ont été affinés afin de garantir leur acheminement dans les délais et sans encombre. Des dispositifs d'hébergement et de restauration ont également été prévus dans les cas nécessitant une prise en charge particulière, notamment pour les candidats issus de zones éloignées.

Les centres d'examen et de correction font, quant à eux, l'objet d'opérations de préparation minutieuses. Propreté des lieux, qualité de l'éclairage, aération des salles et disponibilité des équipements essentiels, rien n'est laissé au hasard pour assurer des conditions conformes aux exigences pédagogiques et sanitaires. Le volet sanitaire demeure, quant à lui, au cœur des préoccupations. Les services de santé, en coordination avec la Protection civile, ont mobilisé des équipes médicales et paramédicales prêtes à intervenir en cas de besoin. Cette présence œuvre à garantir une prise en charge rapide de toute situation d'urgence et à préserver un environnement sain au sein des centres, dans un contexte où le stress est à son paroxysme pour de nombreux candidats.

Il convient de noter que les autorités locales ont été appelées à assurer un suivi rigoureux pour évaluer le niveau de préparation des infrastructures et remédier, sans délai, aux éventuelles insuffisances.

Sihem Bounabi

GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

Saâdaoui exige transparence et résultats

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a rappelé à l'ordre les membres de la Commission nationale des œuvres sociales (CNOS). Lors d'une réunion de suivi tenue hier, le ministre a mis l'accent sur l'urgence de répondre aux attentes pressantes des travailleurs, tout en exigeant une rupture avec l'opacité de gestion.

Cette rencontre, qui fait suite à celle de novembre 2025, intervient dans un climat social où le pouvoir d'achat des fonctionnaires de l'Éducation est mis à rude épreuve. Le ministre semble vouloir reprendre la main sur un dossier souvent source de tensions.

Deux dossiers jugés prioritaires ont ainsi été clairement identifiés. Le premier concerne l'accompagnement des travailleurs à revenu modeste lors des grandes occasions sociales, en particulier à l'approche de l'Aïd El-Adha. À ce sujet, plusieurs options ont été évoquées, à savoir l'octroi d'une aide financière, la mise en place de prêts facilités, ou encore une combinaison des deux. Le ministre a insisté sur l'importance d'une approche équilibrée, fondée sur une étude rigoureuse des besoins et des capacités financières, afin d'aboutir à une décision transparente et rapidement communiquée aux travailleurs. Le second dossier porte sur la situation des employés en invalidité. Le ministre a appelé à corriger les insuffisances actuelles qui privent cette catégorie de l'accès aux services sociaux. Il a ainsi instruit l'organisation, dans les plus brefs délais, d'une réunion technique réunissant les services concernés, afin d'identifier les mécanismes juridiques adéquats garantissant une prise en charge équitable.

Au-delà des mesures sociales, Saâdaoui a insisté sur un enjeu-clé : la communication. Il a appelé la Commission nationale à instaurer un lien direct et régulier avec les employés, à travers la publication de bilans, de communiqués explicatifs et d'informations détaillées sur la gestion des ressources et l'état d'avancement des dossiers.

Le but étant de renforcer la confiance et couper court aux interprétations et rumeurs, notamment celles véhiculées sur les réseaux sociaux. Le ministre a rappelé que le caractère électif de la commission implique une responsabilité accrue en matière de transparence vis-à-vis de la base des travailleurs.

L'autre axe abordé lors de la réunion est celui de la modernisation du système de gestion des services sociaux. Le ministre a plaidé pour une numérisation globale couvrant les ressources humaines, les finances ainsi que le patrimoine. Cette démarche vise à mettre en place un système d'information unifié, garant de transparence et d'efficacité, tout en facilitant le suivi en temps réel des opérations. Dans cette optique, les services du ministère ont été instruits pour accompagner techniquement la commission, en cohérence avec la stratégie nationale de transformation numérique.

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer la question du patrimoine relevant de la commission nationale et des structures locales. Il a appelé à sa valorisation et à sa protection contre toute forme de dégradation ou d'abandon, à travers des mesures concrètes, telles que la réhabilitation ou la sécurisation des biens.

Le ministre a réaffirmé l'engagement de son département à accompagner la Commission nationale des services sociaux, aussi bien sur le plan technique que logistique. En contrepartie, il a exigé un suivi rigoureux des performances, à travers la transmission de rapports périodiques détaillés. Il a également encouragé la commission à exploiter pleinement les marges offertes par le cadre juridique actuel, tout en proposant, si nécessaire, des ajustements réglementaires pour renforcer l'efficacité du dispositif.

Lynda Louifi

SITUATION SÉCURITAIRE AU MALI

Alger réaffirme son soutien à l'unité

Depuis quelques jours, le Mali a replongé dans le chaos et l'incertitude. Une offensive sans précédent a été menée par plusieurs groupes armés contre des installations et des bases militaires à travers des régions du nord, du centre et de l'est du pays.

Des informations contradictoires ont circulé sur les réseaux sociaux concernant la prise de villes et de villages, au moment où Bamako a confirmé la mort de son ministre de la Défense et la blessure de plusieurs hauts gradés de son armée.
Les terroristes appartenant au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, ont revendiqué, samedi dernier, cette série d'attaques coordonnées avec le mouvement armé touareg de l'Azawad contre des positions stratégiques de la junte au pouvoir au Mali, en périphérie de Bamako et dans plusieurs villes importantes du pays.
Ce regain de violence a mis le pays dans une situation des plus confuses. Les observateurs n'arrivent pas à avoir une idée réelle sur les combats qui se déroulent, sur l'ampleur des dégâts et le bilan concernant les victimes. Des interrogations ont même surgi sur le rôle des centaines de mercenaires russes de l'Africa Corps, obligés de se retirer de leurs bases au nord du pays.
Sur la scène internationale, c'est l'inquiétude et l'expectative qui règnent sur un pays secoué par une instabilité chronique depuis 2020, et ce après deux coups d'Etat menés par des militaires. La junte avait d'abord rejeté l'Accord d'Alger, qui avait permis au Mali de retrouver une certaine stabilité dans les régions touarègues, avant de relancer sa guerre contre les mouvements Azawad grâce aux soutiens de la milice russe Wagner, devenue Africa Corps, et d'une société spécialisée turque qui assurait la


Ahmed Attaf.

sécurisation des installations névralgiques du pays. De plus, la junte est allée plus loin sur le plan de la politique intérieure, décidant de la dissolution des partis politiques et la nomination sans élection du chef d'Etat, ouvrant même un bras de fer avec les pays membres de la CEDEAO, un groupement régional des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Sur le plan économique, c'est pratiquement la crise et l'inflation qui perdurent. Le pays a subi depuis plusieurs mois un véritable siège des groupes terroristes qui empêchaient le carburant d'arriver, créant des pénuries et paralysant tout le pays.
Cette dégradation de la situation dans un pays qui partage plus de 1 000 kilomètres de frontières avec l'Algérie ne laisse pas indifférent et suscite logiquement des réactions. Par la voix du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, Alger a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur de l'unité, de la souveraineté et de la stabilité de l'Etat du Mali.
Dans une déclaration faite hier, le chef de la diplomatie nationale a insisté sur le soutien indéfectible de l'Algérie à l'unité du Mali, de son territoire, de son peuple ainsi que de ses institutions, soulignant que cette position s'inscrit dans la continuité des principes fondamentaux de la politique étrangère algérienne. « L'Algérie, a indiqué son chef de la diplomatie, rejette catégoriquement toutes les formes et manifestations de terrorisme, qui ne peut être ni justifié ni toléré, quelles qu'en soient les motivations et les causes ». Il a estimé que cette position « c'est ce que dicte à l'Algérie sa douloureuse expérience avec ce fléau ». M. Attaf a ajouté que l'Algérie appelle au renforcement de la « cohésion nationale au sein de l'Etat du Mali frère, car cette cohésion nationale constitue le meilleur rempart contre le phénomène du terrorisme et le bouclier sur lequel on peut véritablement compter pour faire face à ce fléau avec toute l'efficacité requise ».

Hachemi B.

ALGÉRIE – POLOGNE

Un nouvel élan pour un partenariat historique

L'ALGÉRIE ET la Pologne sont en passe de marquer une nouvelle étape dans leur coopération politique et économique. La visite officielle qu'effectue le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne, Radosław Sikorski, en Algérie, à partir d'aujourd'hui, s'inscrit dans ce cadre. Un déplacement qui marque une étape stratégique dans la consolidation des liens entre Varsovie et Alger.
Cette visite annoncée par l'ambassadeur de Pologne en Algérie, prévue du 28 au 30 avril, intervient à l'invitation du chef de la diplomatie algérienne et s'inscrit dans une dynamique de réciprocité, faisant suite au déplacement en Pologne de Ahmed Attaf en 2024. Au-delà du protocole, l'objectif affiché est d'approfondir les relations bilatérales et d'échanger sur les enjeux de sécurité internationale et de stabilité régionale.
Cette visite, qui sera marquée par plusieurs rencontres de haut niveau ainsi que par la signature d'accords institutionnels et académiques, vise à approfondir les relations bilatérales entre les deux pays, à renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'éducation et de la diplomatie ainsi qu'à échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.
Selon la même source, les discussions porteront, lors de cette visite, sur l'état actuel et les perspectives futures des relations politiques entre les deux pays, le développement des échanges économiques et commerciaux ainsi que les enjeux liés à la sécurité internationale, à la coopération multilatérale et à la stabilité régionale.
Dans son volet économique, la relation bilatérale est appelée à se renforcer eu égard aux opportunités de partenariat identifiées dans divers secteurs, dont l'énergie, l'industrie et l'agroalimentaire. La volonté de concrétiser un partenariat durable avait été exprimée par les deux parties lors des différentes rencontres et missions économiques polonaises en Algérie.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES À LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Cette fois-ci encore, il sera question de la consolidation du partenariat économique, d'autant que ce volet constitue l'un des piliers majeurs de cette rencontre. Le ministre Sikorski ne vient pas seul. Il est accompagné d'une délégation de haut niveau comprenant le vice-ministre des Biens de l'Etat, des responsables du secteur agricole et vétérinaire, ainsi que des dirigeants d'entreprises des secteurs de l'énergie et de l'agriculture et des représentants d'institutions publiques et académiques.
La coopération économique est en pleine expansion. On peut citer l'augmentation du niveau des échanges commerciaux bilatéraux, lequel a atteint en 2025 environ 1 milliard de dollars. L'agriculture et l'énergie restent les moteurs principaux, mais de nouvelles perspectives s'ouvrent dans la numérisation et les technologies vertes. Le secteur agricole est l'un des piliers majeurs de cette visite, comme en témoigne la présence du sous-directeur vétérinaire de Pologne, d'un représentant du ministère polonais de l'Agriculture ainsi que des cadres dirigeants d'entreprises polonaises spécialisées dans l'agriculture dans la délégation qui accompagne le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne, dans une perspective de nouer des partenariats directs.
L'objectif est aussi de renforcer la coopération technique et les échanges commerciaux dans ce domaine stratégique, lequel est identifié comme ayant un potentiel important pour l'élargissement des futurs partenariats bilatéraux.
L'énergie constitue, pour sa part, l'autre moteur historique et futur des échanges entre les deux nations. Les discussions et les rencontres d'affaires impliquent des entreprises polonaises actives dans l'énergie. Au-delà des énergies conventionnelles, l'accent est désormais mis sur les technologies vertes. La modernisation des infrastructures énergétiques via la numérisation est également une priorité de développement identifiée. Des opportunités de coopération identifiées principalement dans le cadre des différentes rencontres et missions économiques polonaises en Algérie. Les deux dernières ont été organisées en l'espace de deux mois à la fin de l'année 2025.
La coopération académique sera, par ailleurs, renforcée à l'occasion de cette visite, à travers la signature annoncée de deux accords stratégiques. Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre l'Académie diplomatique polonaise et l'Institut diplomatique et des relations internationales algérien (IDRI) et d'une lettre d'intention entre la Warsaw School of Economics (SGH) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA).

Lilia Aït Akli

ALGÉRIE – FRANCE

Macron tacle les «mabouls» de la rupture

EN S'EN PRENANT aux partisans d'une rupture avec Alger et en évoquant « les mabouls qui disent qu'il faut se fâcher avec l'Algérie », le président français, Emmanuel Macron n'a pas simplement improvisé une formule choc. Il a surtout mis en scène, de manière volontairement provocatrice, les lignes de fracture d'un débat franco-français où la relation avec Alger est devenue à la fois un objet de politique intérieure et un enjeu stratégique sensible. Derrière l'expression, c'est toute l'ambivalence de la position française vis-à-vis de l'Algérie qui réapparaît, entre tensions récurrentes, dépendances assumées et crispations politiques.
Relancé sur le sujet par un médecin formé à Oran, le président français est allé plus loin dans la charge verbale : « allez le dire à tous les mabouls qui disent qu'il faut se fâcher avec l'Algérie ». Il a ajouté : « On a un système qui marche sur la tête ». Emmanuel Macron vise clairement une partie de la classe politique française, notamment la droite incarnée par Bruno Retailleau. Derrière le mot, une cible politique. Et derrière cette cible, une fracture désormais bien identifiée, celle entre les tenants d'une rupture avec Alger et ceux qui défendent, au contraire, une relation pragmatique, voire indispensable. En utilisant ce registre de langage, le chef de l'État ne se contente pas d'arbitrer le débat, il s'y engage frontalement, dénonçant ce qu'il considère comme une lecture idéologique déconnectée des réalités.
Cette sortie intervient dans un contexte bien précis : celui de la question des médecins diplômés hors Union européenne, très présents dans les hôpitaux français. Parmi eux, les praticiens formés en Algérie occupent une place majeure, parfois essentielle au fonctionnement du système hospitalier. Une réalité structurelle souvent peu visible dans le débat public, mais qui révèle une dépendance concrète de la France à des compétences venues de l'autre rive de la Méditerranée.
C'est précisément là que la déclaration présidentielle prend toute sa portée politique. D'un côté, une partie de la classe politique continue d'alimenter une rhétorique de confrontation avec Alger, entre durcissement migratoire, tensions mémorielles et crispations diplomatiques. De l'autre, les besoins du système français, notamment dans la santé, l'énergie, la coopération sécuritaire et la gestion des flux humains, imposent une relation fonctionnelle que les postures politiques ne peuvent effacer.
En dénonçant les « mabouls », il renvoie dos à dos les partisans de la rupture et ceux qui exploitent le dossier algérien à des fins partisanes, tout en rappelant que cette relation dépasse largement le cadre du débat intérieur français.
Sur le plan professionnel, les médecins concernés sont intégrés au système hospitalier français sous un statut spécifique. Ils sont employés tout en étant moins rémunérés que leurs confrères titulaires, et doivent valider des épreuves de vérification des connaissances (EVC), puis un parcours de consolidation des compétences (PCC) d'une durée de deux ans, avant d'obtenir l'autorisation d'exercer et l'inscription à l'Ordre national des médecins.
Selon un état des lieux publié en 2024 par l'Ordre national des médecins, les principaux pays d'origine des diplômes des praticiens à diplôme hors Union européenne sont dominés par l'Algérie, qui représente à elle seule 36,8 % de ces professionnels.

Meriem Djouder

COOPÉRATION ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Intérêt pour les hydrocarbures et l'énergie

LE MINISTRE d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu une délégation parlementaire azerbaïdjanaise conduite par le président du Groupe d'amitié parlementaire Azerbaïdjan-Algérie et président de la Commission de la jeunesse de l'Assemblée nationale, Shahin Ismayilov, en visite de travail en Algérie. La même démégation a été reçue par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal.

Au cours de la réunion avec Arkab, les deux parties ont discuté des moyens de développer et de renforcer leurs relations de coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, qualifiées d'amicales et d'excellentes, notamment en matière de services pétroliers, de développement des gisements, de transport des hydrocarbures, de raffinage et de produits pétrochimiques, ainsi que de diverses activités liées à l'industrie pétrolière et gazière. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du département d'Arka, ajoutant que la rencontre s'est déroulée en présence du président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Azerbaïdjan à l'Assemblée nationale populaire (APN), Abdelbasset Gharbi, ainsi que de cadres du ministère.

Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer la coopération en matière d'échange d'expertise, d'expériences et de formation, notamment dans les métiers de l'industrie pétrolière et gazière, afin de contribuer au développement des compétences humaines et d'améliorer le niveau de performance dans les différents maillons de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte, les possibilités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays ont été examinées, notamment entre le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière et gazière nationale azerbaïdjanaise SOCAR, à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur des hydrocarbures, ainsi que les mécanismes de renforcement de la coopération et d'échange d'expertise technique et technologique.

La réunion a également été l'occasion de rappeler le mémorandum d'entente signé entre les deux pays en novembre 2022 en Algérie, et d'évoquer les moyens de l'activer et de le mettre en œuvre sur le terrain, ce qui ouvre de nouveaux horizons pour la coopération bilatérale et renforce le partenariat stratégique entre les deux parties, d'une manière qui sert les intérêts communs des deux pays et soutient le partenariat bilatéral dans le domaine des hydrocarbures.

Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur l'évolution des marchés mondiaux du pétrole et du gaz et ont souligné l'importance de poursuivre la coordination et la consultation dans le cadre du groupe de pays OPEP+, ainsi que dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz, afin de soutenir la stabilité du marché et d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques.

La réunion avec le ministre Adjal a, par ailleurs, mis en avant la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur clé dans la garantie de la sécurité énergétique aux niveaux continental et international. Les avancées réalisées dans le programme de développement des énergies renouvelables ont également été présentés, outre les efforts pour une transition progressive vers les énergies propres, dont les projets d'hydrogène vert, le solaire photovoltaïque et l'éolien.

M. B.

LIGNE MINIÈRE EST ET LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Coordination renforcée entre les secteurs concernés

Les projets structurants stratégiques relatifs principalement à la réalisation de la ligne minière Est et à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset font l'objet d'un suivi permanent et d'une coordination renforcée entre toutes les parties concernées. L'intensification de la coordination est plus que jamais requise pour garantir l'accompagnement de ces projets en vue de les livrer dans les délais fixés.

C'est avec le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables et la ministre de la Formation professionnelle que le premier responsable du département des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a passé en revue les projets en question. Une réunion de coordination a, dans ce sens, regroupé le ministre de l'Energie, Mouard Adjal, et Djellaoui, laquelle a été consacrée à l'étude et au traitement des dossiers dans lesquels les deux secteurs sont impliqués.

Selon le département de l'Energie et Energies renouvelables, cette réunion a notamment porté sur les travaux de traitement des points d'intersection entre les réseaux d'électricité et de gaz avec le projet de la ligne ferroviaire minière Est en cours de réalisation, ainsi que le projet de la ligne ferroviaire Alger–Tamanrasset, approuvé par le président de la République, dans ses tronçons reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset.

Lors de cette réunion à laquelle ont pris part les cadres centraux des deux ministères, les directeurs généraux de Sonelgaz et des sociétés de distribution d'électricité et de gaz, l'Agence nationale Anesrif, en plus des directeurs des travaux publics des wilayas de l'Est et du Sud concernées par ces projets, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de traitement de ces points d'intersection. Ces derniers, a-t-on précisé, ont permis d'accélérer le rythme de réalisation de la ligne minière Est Annaba–Tébessa, grâce à l'intensification des efforts et à la coordination entre les différents intervenants des deux secteurs.

La réunion a également porté sur la mise en place de mécanismes organisationnels et techniques efficaces pour recenser l'ensemble des points d'intersection entre les réseaux d'électricité et de gaz et le projet de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, ainsi que sur la prise de toutes les mesures nécessaires pour lancer de manière anticipée les travaux de traitement de ces points, afin de permettre la réalisation de ce projet dans les délais impartis.



Un suivi permanent.

Le haut niveau de coordination, atteint entre les deux secteurs dans ce domaine, a été salué par les deux ministres, lesquels ont donné des instructions pour poursuivre les efforts engagés et renforcer efficacement la coordination afin de relever les défis et concrétiser ces grands projets stratégiques dans les délais fixés.

ADAPTER LA FORMATION AUX BESOINS DES PROJETS

Avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, il a été question de l'importance de former une ressource humaine qualifiée en vue d'accompagner ces projets. Un plan d'action entre les secteurs des Travaux publics et de la Formation professionnelle va être élaboré pour accompagner les projets et développer les compétences.

La question a été à l'ordre du jour de la réunion qui a regroupé, dimanche, le ministre des Travaux publics avec la ministre de la Formation professionnelle. La réunion a porté sur les moyens de répondre aux besoins du secteur des travaux publics dans des domaines prioritaires, notamment les chemins de fer, les ports et les transports guidés, ainsi que le développement et la maintenance du réseau routier, dans le cadre de la mise en œuvre des projets décidés par le président de la République. Les besoins du secteur des Travaux publics ont été ainsi présentés lors de cette réunion, en sus des exigences en matière de formation et les spécialités nécessaires pour garantir un accompagnement efficace des chantiers.

Une approche de travail visant le renforcement de la coordination entre les secteurs de la formation professionnelle et des travaux publics a été ainsi présentée, laquelle prévoit l'adaptation des parcours de formation aux besoins des projets ferroviaires, y compris ceux en cours de réalisation, avec une identification précise des spécialités requises. Il a été ainsi convenu d'intensifier l'action conjointe afin de développer des spécialités de qualité répondant aux besoins du secteur, tout en soutenant la formation pratique au sein des entreprises nationales de réalisation et des directions des travaux publics, de manière à contribuer à l'amélioration de l'employabilité des diplômés et fournir des compétences nationales qualifiées.

Lilia A. A.

SAYOUD AU PORT D'ALGER

Cap sur la modernisation et l'efficacité

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a effectué, hier, une visite d'inspection au port d'Alger, dans le but de s'enquérir de l'état d'avancement des différentes opérations portuaires et d'évaluer la performance globale ainsi que la qualité de la gestion. Cette tournée a débuté au niveau des quais commerciaux n°18, 19, 20 et 21, où le ministre a examiné le rythme des opérations de déchargement des conteneurs et s'est informé du taux d'occupation des espaces de stockage. À cette occasion, il a donné des instructions fermes appelant à accélérer davantage les opérations de déchargement et d'évacuation des navires, tout en réduisant leur temps de séjour à quai et dans le bassin portuaire, afin d'améliorer la fluidité du trafic et l'efficacité de l'exploitation.

S'agissant des travaux d'aménagement du quai n°17, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation et de respecter les délais contractuels, soulignant l'importance stratégique de cette infrastructure. Une fois achevée, elle devra renforcer les capacités d'accueil du port et élargir ses espaces opérationnels, en adéquation avec la croissance des besoins économiques, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a également donné des directives concernant le quai du terminal maritime, en insistant sur sa réception avant la saison estivale, afin d'assurer une meilleure préparation du port face aux flux saisonniers. Par ailleurs, il a ordonné l'accélération de l'électrification des quais, dans l'objectif de réduire la pollution générée par les émissions des navires à l'arrêt, rappelant que le port d'Alger est situé en plein tissu urbain. Une mesure qui s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de développer des ports plus propres et durables.

Dans le même sillage, le ministre a mis en avant les résultats obtenus au niveau des ports algériens, qu'il a attribués à un travail continu et à un suivi de terrain renforcé par des inspections régulières. Ces efforts ont permis, selon lui, une amélioration notable des indicateurs de performance et de la gestion portuaire.

Il a également été relevé une réduction significative du temps d'escale des navires et de la durée des opérations de déchargement, traduisant l'efficacité des mesures mises en place. Le ministre a, à ce titre, appelé à maintenir cette dynamique et à la consolider. En clôture de sa visite, Sayoud a exhorté l'ensemble des acteurs concernés à poursuivre la mobilisation et intensifier les efforts pour améliorer davantage la performance du port.

Rim Boukhari

NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Pour une économie plus transparente

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté hier les nouvelles dispositions du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Ce texte vise principalement à renforcer la transparence des transactions économiques, à durcir le cadre de lutte contre les infractions financières et à aligner la législation nationale sur les standards internationaux, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.


Amel Abdellatif.

Parmi les principales mesures proposées figure l'obligation pour tout commerçant de mettre à jour son extrait du registre du commerce dans un délai maximal d'un mois après tout changement relatif à sa situation ou, pour les personnes morales, à leurs statuts juridiques. Le texte prévoit également l'élargissement du champ des infractions prévues à l'article 8 de la loi en vigueur, en intégrant la fraude fiscale, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et du sabotage, le financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que les personnes et entités inscrites sur la liste consolidée des sanctions et la liste nationale des entités terroristes.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a précisé que ce projet de loi s'inscrit dans une démarche de réforme globale engagée sous les hautes directives du président de la République, visant à mettre en place une économie nationale moderne, diversifiée et capable de s'adapter aux mutations économiques rapides.

Cette réforme ambitionne également de renforcer les principes de transparence dans les transactions commerciales, d'améliorer l'efficacité des mécanismes de régulation et de contrôle, ainsi que de protéger l'économie nationale contre les différentes pratiques et dérives financières, en cohérence avec les évolutions du climat des affaires aux niveaux national et international. Mme Abdellatif a ajouté que les amendements proposés poursuivent plusieurs objectifs stratégiques, notamment l'harmonisation du système juridique national avec les normes internationales, en particulier la norme 24 relative à la transparence des personnes morales et des bénéficiaires effectifs. Il s'agit également de renforcer la confiance des partenaires économiques et des institutions financières, d'améliorer l'attractivité de l'investissement et de consolider la protection de l'économie nationale face aux risques systémiques liés aux crimes financiers.

La ministre a, en outre, insisté sur l'importance de la transparence des informations essentielles relatives aux personnes morales, notamment les structures de propriété, les mécanismes de contrôle et l'identification des bénéficiaires effectifs, afin de garantir davantage de clarté et de confiance dans les opérations économiques.

Dans ce sens, elle a souligné que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la législation nationale aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'aux mesures prévues dans le plan d'action y afférent.

Au cours du débat autour de ce projet de loi, les interventions de pas moins de 90 députés sont attendues. Ceux qui se sont exprimés hier ont saisi l'occasion pour souligner des lacunes et des problèmes que connaît encore le marché national, notamment ceux qui affectent directement les citoyens, à savoir la stabilité du marché, la question de la disponibilité de certains produits ou matières essentielles comme le lait, ou encore la commercialisation des pneus et le manque d'offre par rapport à la forte demande. D'autres ont salué les progrès réalisés dans le secteur, soutenus par la volonté politique, notamment en ce qui concerne la numérisation des services.

Rim Boukhari

ALGERIE-FRANCE

Le CREA et le MEDEF préparent un plan d'action

LE PRÉSIDENT du Conseil du renouveau économique algérien CREA et celui du Mouvement des entreprises de France MEDEF ont convenu d'élaborer, dans les plus brefs délais, un programme d'action conjoint impliquant les entreprises des deux pays. C'est ce qu'a indiqué hier le CREA dans un communiqué, affirmant que la relation économique entre l'Algérie et la France mérite d'être davantage en adéquation avec les enjeux du XXIe siècle.

Selon l'organisation patronale, qui met en avant le contexte international marqué par des tensions géopolitiques ainsi que par des défis énergétiques et climatiques, il devient «plus que jamais nécessaire de renforcer des dynamiques fondées sur le rétablissement de la confiance, l'échange d'intérêts et la complémentarité».

«Le CREA et le MEDEF sont pleinement convaincus de l'importance des partenariats de proximité et de la nécessité d'intensifier et de structurer le dialogue économique entre les entreprises», a souligné la même source, notant que la présence en Algérie de Patrick Martin, président du MEDEF, à l'invitation de Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien, s'inscrit dans cette volonté de définir des opportunités de convergence en vue de bâtir des perspectives communes.

Selon le CREA, «la relation économique entre l'Algérie et la France mérite d'être davantage en adéquation avec les enjeux du XXIe siècle», évoquant la présence de centaines d'entreprises françaises, de toutes tailles, en Algérie, qui collaborent étroitement avec leurs homologues algériennes.

«Les entreprises jouent un rôle central dans ce partenariat, en tant que moteur de développement, d'innovation et de pragmatisme partagé», a ajouté le CREA, signalant le fait que cette coopération contribue également à la création d'emplois et de richesse, notamment à travers des projets communs (joint-ventures).

«La mise en synergie des atouts propres à chaque pays — les compétences de la jeunesse algérienne et les ressources naturelles d'une part, et l'expertise technologique française d'autre part — est de nature à renforcer cette relation économique et à la rendre durable de manière tangible», a souligné le CREA, mettant en exergue la position géographique commune, laquelle constitue un atout à valoriser à travers de nouveaux investissements créateurs d'emplois et de richesse sur les deux rives de la méditerranée.

Hamid B.

UN PAS DE PLUS POUR LE PROJET «BALADNA»

L'importation de vaches laitières américaines actée

LE GRAND projet qatari en Algérie «Baladna» avance à grands pas. La dernière opération effectuée dans ce sens a été la signature d'un accord avec un partenaire américain pour l'importation de vaches laitières des Etats-Unis. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'ambassade US à Alger.

La cérémonie de signature de cet accord a été rehaussée par la présence des responsables représentant les secteurs de l'Agriculture et du Commerce de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, ainsi que par le chargé d'affaires Mark Shapiro, a ajouté la même source. L'accord entre les deux parties «marque une nouvelle étape dans la coopération agricole entre les Etats-Unis et l'Algérie» qui sera matérialisée par la fourniture de bétail américain, le transfert de technologies et le soutien logistique». L'importation des vaches laitières permettra de contribuer à structurer davantage la filière algérienne, en améliorant les performances de production et en introduisant des pratiques agricoles avancées, susceptibles de répondre aux besoins croissants du marché local.

«Ce projet figure parmi les plus grands projets agricoles du continent africain, axé sur la qualité et l'expertise pour soutenir la production laitière algérienne, insufflant, ainsi, un nouvel élan important à ce secteur», estime-t-on de même source.

M. B.



ALGÉRIE-QATAR

La formation des jeunes au cœur des échanges

L'AVENIR de la jeunesse et l'adéquation entre formation et emploi ont été au centre des discussions, hier, entre la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nesima Arhab, et l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama. Un échange porteur de nouvelles opportunités pour les stagiaires algériens. Dans une société en pleine mutation, où l'accès à une qualification de qualité constitue le premier rempart contre le chômage, l'axe Alger-Doha semble vouloir miser sur l'excellence. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, ne s'est pas limitée aux simples formalités diplomatiques. Elle a permis de jeter les bases d'un partenariat axé sur le partage d'expériences et l'adoption de méthodes d'enseignement modernes, répondant aux exigences réelles du terrain. L'enjeu de cette rencontre réside dans la nécessité d'adapter les programmes aux évolutions technologiques et aux nouveaux besoins du marché du travail. Les deux responsables ont ainsi abordé la mise en œuvre de programmes de formation qualifiante, visant à offrir aux jeunes stagiaires des compétences certifiées selon des standards internationaux. Ce transfert de technologie et le développement de nouveaux curricula (programmes d'études) devraient permettre de transformer les centres de formation en véritables pôles d'innovation.

Au-delà de l'aspect technique, cette coopération se veut un pilier du développement social. En préparant la signature prochaine d'accords bilatéraux, l'Algérie et le Qatar affichent une volonté commune de placer la ressource humaine au centre de leur stratégie. Pour les deux parties, offrir une formation de qualité n'est plus seulement un objectif éducatif, mais un investissement indispensable pour garantir l'épanouissement professionnel des jeunes et la pérennité de l'économie nationale.

En misant sur cet échange d'expertises, les deux pays frères espèrent ainsi ouvrir des perspectives prometteuses à des milliers d'apprenants en quête d'une insertion durable dans le monde du travail.

Lynda Louifi

HIDHAB PHARMA EXPO 2026

L'industrie pharmaceutique en vitrine

DU 30 AVRIL au 2 mai 2026, la ville de Sétif accueillera la quatrième édition du salon Hidhab Pharma Expo, un rendez-vous désormais incontournable dédié au secteur des industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques en Algérie. L'événement se tiendra au Palais des Expositions d'El Maabouda et vise à promouvoir le marché national du médicament ainsi qu'à renforcer les échanges entre les différents acteurs professionnels du secteur.

Placée sous le patronage du wali de la wilaya de Sétif, en coordination avec la Direction de la Santé et de la Population, cette manifestation est organisée par la société SOGEX, en partenariat avec le Conseil de déontologie de la profession pharmaceutique, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et le Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPAA).

Cette édition réunira près de 80 entreprises nationales représentant la production pharmaceutique et parapharmaceutique en Algérie, incluant des laboratoires de fabrication, des distributeurs ainsi que divers opérateurs des services pharmaceutiques. Le salon accueillera également des pharmaciens, des professionnels de la santé ainsi que des étudiants en médecine et en pharmacie.

Au programme, trois jours de conférences scientifiques animées par des chercheurs et experts du secteur pharmaceutique national. Ces rencontres permettront d'aborder les enjeux actuels du marché du médicament en Algérie, notamment la problématique de la pénurie de certains médicaments et l'organisation du circuit de distribution. L'objectif est de favoriser un dialogue constructif entre pharmaciens, industriels et organisations professionnelles afin d'identifier des solutions durables à ces défis, dans une optique de renforcement de la sécurité sanitaire et de consolidation de la souveraineté pharmaceutique nationale.

Le salon comptera également la participation d'importants acteurs nationaux, à leur tête le groupe public Saïdal, partenaire historique de l'événement depuis sa création. Plusieurs entreprises spécialisées dans la production de dispositifs de diagnostic et de bandelettes de mesure du taux de glycémie seront également présentes, témoignant du dynamisme croissant du secteur.

Hidhab Pharma Expo se veut ainsi une plateforme stratégique de rencontre entre fabricants et professionnels de santé, favorisant la présentation des dernières innovations dans le domaine du médicament et la mise en place de partenariats solides. Cette manifestation se veut un espace pour soutenir une industrie pharmaceutique nationale compétitive, capable de répondre aux besoins du marché local, de réduire la facture des importations et de conquérir de nouveaux marchés à l'échelle arabe et africaine.

Aymen D.

JOURNÉE DES PERSONNES ÂGÉES

L'État valorise ses aînés

Chaque année, le 27 avril, l'Algérie rend hommage à ses personnes âgées à l'occasion de la Journée nationale qui leur est dédiée. À ce titre, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a supervisé, hier, une cérémonie officielle, mettant en valeur l'engagement de l'État à consolider la culture de reconnaissance et de fidélité envers cette catégorie, afin de lui garantir une place digne au sein du tissu social.

Dans ce cadre, le ministère de la Solidarité nationale a indiqué via un communiqué que la distinction de la meilleure institution d'accueil des personnes âgées pour l'année 2025 a été décernée en reconnaissance de la qualité de ses services et de ses efforts remarquables en matière de prise en charge sociale, sanitaire et psychologique. Ce prix est revenu à la maison de retraite de Misserghine, dans la wilaya d'Oran.

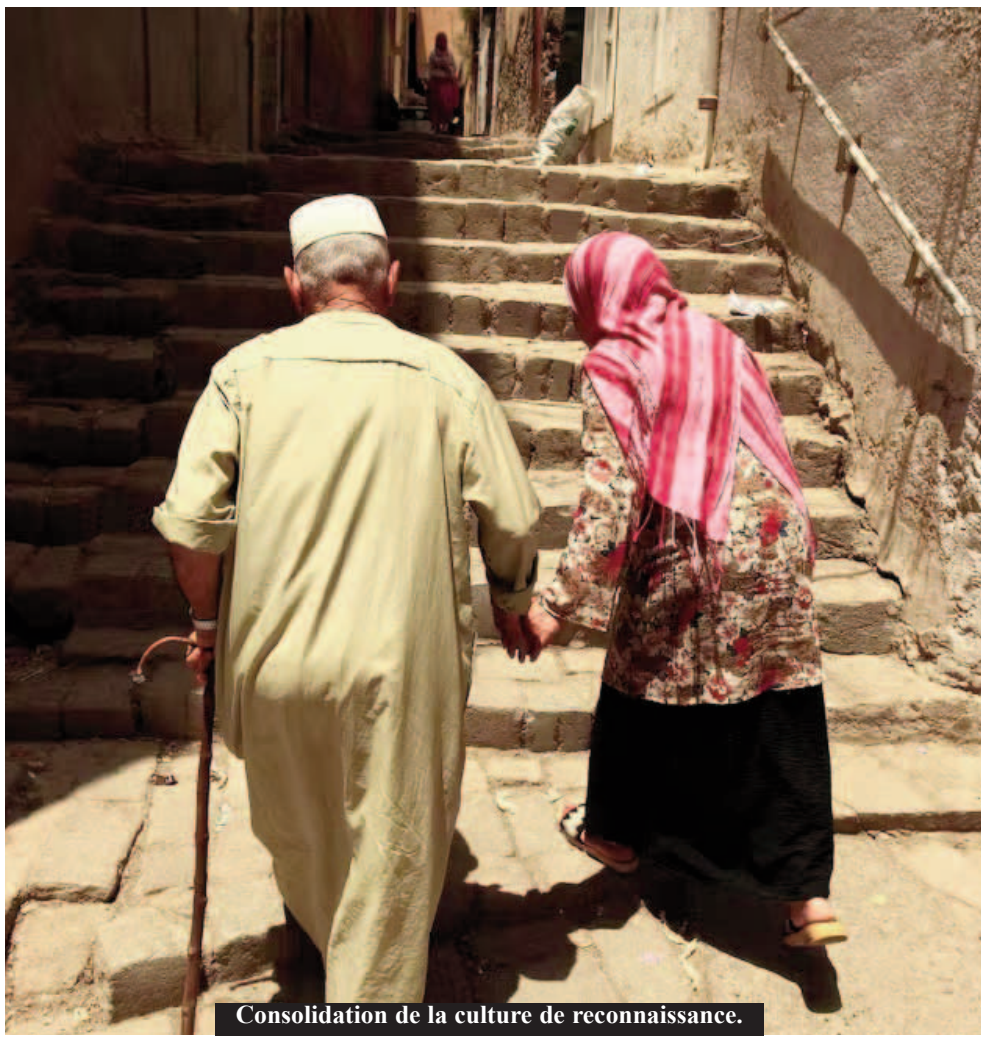
Dans son allocution, Soraya Mouloudji a, à cette occasion, déclaré que « la prise en charge des personnes âgées ne se limite pas à un devoir humanitaire et moral », cela constitue, à ses yeux, désormais un choix stratégique intégré aux politiques publiques. Elle a, en ce sens, affirmé que la personne âgée est considérée comme un partenaire actif et un pilier de la société, et non comme une simple catégorie nécessitant assistance et protection.

Cette vision implique, selon elle, un changement profond de la démarche adoptée, en passant d'une logique d'assistance traditionnelle à une approche basée sur l'inclusion sociale globale, la prise en charge multidimensionnelle. La ministre a, en outre, mis en exergue les efforts de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir la place des personnes âgées au sein du tissu social.

Ces efforts, a-t-elle expliqué, reposent sur des politiques sociales modernes axées sur la protection de leurs droits, la valorisation de leur statut et l'amélioration de la qualité des services au sein des établissements d'accueil et de prise en charge.

Elle a déclaré que l'accompagnement des familles et l'optimisation des mécanismes de prise en charge familiale revêtent une importance particulière, « cette dernière étant considérée comme le cadre naturel le plus adapté pour garantir aux personnes âgées un sentiment d'appartenance, une vie digne, ainsi que la consécration des valeurs de solidarité, de fidélité et de lien intergénérationnel ».

D'ailleurs, la cérémonie s'est tenue en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ainsi que de plusieurs personnalités, dont Abdelaziz Medjahed, directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), le professeur Mohamed Boukhari, président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), et Nacer Boudjeltia, président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN).



Consolidation de la culture de reconnaissance.

Cette journée tend également à préserver la mémoire vivante incarnée par les seniors, qui constituent un élément essentiel de la conscience collective nationale et un pilier de son identité, a indiqué le communiqué. Le document a fait savoir que l'événement a enregistré une participation notable de personnes âgées venues de différentes wilayas du pays.

Selon la même source, cette journée a été l'occasion de passer en revue les principaux programmes et acquis réalisés par le secteur de la solidarité nationale en matière de prise en charge des personnes âgées. Il est rapporté que ces réalisations concernent le renforcement des structures spécialisées, le développement des activités sociales et récréatives au sein des établissements dédiées à cette catégorie, outre l'intégration des personnes âgées à travers des initiatives de solidarité intergénérationnelle visant à promouvoir la cohésion sociale.

Selon le département de la solidarité, la cérémonie a été ponctuée par l'hommage rendu à plusieurs personnes âgées résidant dans des établissements spécialisés, en reconnaissance de leur parcours riche en contributions et de leur participation active aux activités sociales et culturelles, ainsi que de leur esprit positif et de leur intégration au sein de ces structures.

Khalil A.

RETRAITES

Plus de 3,5 millions de bénéficiaires, la hausse versée en mai

LE COMPTE à rebours est lancé pour plus de 3,5 millions de bénéficiaires. Les pensions et allocations de retraite revalorisées seront versées au cours de la première semaine du mois de mai prochain, a annoncé hier le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Abdelhafid Adrar. Cette mesure intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant revalorisation des pensions et allocations des retraités. M. Adrar, a expliqué à l'APS, qu'il sera procédé au versement des augmentations annoncées au profit des bénéficiaires de la retraite directe ainsi que des ayants droit. Sont concernés tous les retraités ayant obtenu leur droit à pension avant le 1er mai 2025. Dans un souci d'équité sociale, les retraités dont les droits prennent effet à partir du 1er mai 2026 bénéficieront également de cette revalorisation, a-t-il précisé, rappelant que l'ensemble des bénéficiaires est couvert conformément aux dispositions de la loi 83-12 relative à l'actualisation des salaires servant de base au calcul de la pension. Cette opération s'accompagne d'un effort financier conséquent, avec une enveloppe estimée à 88 milliards de dinars mobilisée pour couvrir l'augmentation.

Au-delà du volet financier, la CNR poursuit également sa modernisation. Une convention a été signée avec la Banque de développement local (BDL) pour faciliter l'accès des retraités à des prêts à conditions préférentielles, qu'il s'agisse de crédits à la consommation, de prêts automobiles ou de financement immobilier, y compris via la formule de la finance islamique Mourabaha. Les délais de traitement sont fixés à trois jours pour les crédits à la consommation et quinze jours maximum pour les prêts immobiliers.

Dans le même esprit de modernisation, la CNR accélère sa transition numérique avec la généralisation progressive de la signature électronique et le développement d'applications permettant aux retraités de suivre leurs droits à distance. La procédure annuelle de justification des droits, incluant notamment le certificat de vie, peut désormais être effectuée via reconnaissance faciale à travers l'application « Takaoudi ». Perspective annoncée, une Caisse nationale des retraites entièrement digitalisée à moyen terme, avec un service 100 % dématérialisé.

Aymen D.

TENTATIVE D'ASSASSINAT DE TRUMP

Le choc se banalise

La popularité de Donald Trump, déjà mise à l'épreuve par la guerre contre l'Iran, ne semble pas s'améliorer, même après la troisième tentative d'assassinat. Selon le politologue et spécialiste de l'Amérique du Nord Malek Doudakov, le président américain aura du mal à en tirer profit.



La Maison Blanche s'indigne de la couverture médiatique autour de la troisième tentative d'assassinat de Donald Trump. Le manifeste du tireur a été largement propagé ; celui-ci accuse le président de pédophilie, en citant ses liens avec l'affaire Epstein et des crimes de guerre en Iran. Ces accusations rencontrent un certain écho chez de nombreux opposants de Trump. Quelques jours avant les coups de feu, l'humoriste Jimmy Kimmel plaisantait en affirmant que Melania ressemblait déjà à une future veuve. L'incident est survenu dans la foulée. Les démocrates rêvent depuis longtemps de la mort de Trump et le déclarent parfois ouvertement. L'équipe de Trump espère capitaliser sur cet événement pour forcer le Congrès à débloquer des fonds pour le Département de la Sécurité intérieure (DHS) et achever la construction d'une salle de bal à la Maison Blanche. L'objectif : ne plus avoir à se rendre au Hilton afin d'organiser tous les événements dans l'enceinte sécurisée de la résidence présidentielle. Parallèlement, des informations ont émergé concernant les liens du tireur avec des organisations de gauche décentralisées, telles que Wide Awake. Ce collectif d'activistes et de créateurs, fondé en 2020, participe aux manifestations « No Kings ». De plus, l'auteur de la tentative de meurtre aurait effectué des dons au Parti démocrate via la plateforme ActBlue. Le département de la Justice des États-Unis a d'ailleurs récemment ouvert une enquête sur cette plateforme pour blanchiment d'argent et financement étranger illégal. Toutefois, il est peu probable que Trump puisse réellement tirer profit de cette situation. Depuis janvier, les démocrates au Congrès bloquent le budget du DHS, au point que deux tiers des agents de sécurité ne se présentent plus au travail. Les tentatives pour prolonger les pouvoirs des agences de sécurité en matière de surveillance de masse extrajudiciaire des citoyens américains sont également au point mort. Le Congrès refuse tout autant de financer la guerre contre l'Iran. Enfin, la popularité de Trump ne s'améliore pas : à force de se répéter, les effets de souffle des tentatives d'assassinat du président commencent à s'estomper.

R. I.

SOUDAN

Une frappe de drone de l'armée sur un camp du Darfour fait six morts

SELON L'ONU, près de 700 civils ont été tués depuis janvier dans la guerre qui oppose l'armée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide.

Une frappe de drone de l'armée soudanaise sur un camp de déplacés du Darfour, dans l'ouest du pays, a fait, lundi 27 avril, au moins six morts et des dizaines de blessés, selon une organisation soudanaise de défense des droits humains.

La frappe a touché à l'aube le camp d'Al-Hamidiyah, près de Zalingei, la capitale de l'Etat du Darfour central, a affirmé Emergency Lawyers, un groupe de défense juridique qui documente les exactions commises au cours de la guerre opposant l'armée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Le groupe a rapporté que plusieurs habitations avaient été détruites à l'intérieur du camp, qui abrite des milliers de déplacés, pour la plupart des femmes et des enfants ayant fui les violences au Darfour. Une source médicale a précisé à l'Agence France-Presse qu'au moins 15 blessés avaient été transportés à l'hôpital de Zalingei, certains dans un état critique.

Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), près de 700 civils ont été tués depuis janvier dans des frappes de drones des deux camps. Le conflit, qui vient d'entrer dans sa quatrième année, a déjà tué des dizaines de milliers de personnes, en a déplacé plus de 11 millions et provoqué la plus grave crise humanitaire contemporaine. L'état de famine a été déclaré l'année dernière à El-Fasher (Darfour du Nord) et Kadougli, la capitale du Kordofan du Sud, tandis que 20 autres zones sont à risque dans les régions du Darfour et du Kordofan, selon l'ONU.

R. I.

LORS D'UN ENTRETIEN AVEC ARAGHCHI

Poutine salue le courage et l'héroïsme du peuple iranien

À SAINT-PÉTERSBOURG, Vladimir Poutine a reçu le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, en visite officielle en Russie. Le président russe a déclaré avoir reçu un message du Guide suprême iranien, exprimant l'espoir que le peuple iranien surmonterait ses épreuves et accéderait à la paix. Vladimir Poutine a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, à la Bibliothèque présidentielle de Saint-Pétersbourg. Le président russe a indiqué avoir reçu un message du Guide suprême iranien, auquel il a adressé ses meilleurs vœux. Il a exprimé l'espoir que le peuple iranien surmonte cette période difficile et parvienne à la paix, saluant sa lutte avec courage et héroïsme pour sa souveraineté. Poutine a également assuré que la Russie ferait tout son possible, dans l'intérêt de l'Iran et des autres pays de la région, pour favoriser un règlement au Moyen-Orient dans les plus brefs délais. De son côté, Araghchi a déclaré que l'Iran avait su résister, avec courage et détermination à l'agression américaine et qu'il continuerait à faire preuve d'endurance. Il a remercié le président russe et la Russie pour leur soutien, soulignant le caractère stratégique du partenariat entre Moscou et Téhéran, appelé selon lui à se renforcer.

MALI

Les rebelles touareg prennent le contrôle de Kidal

LA CHUTE de Kidal marque un tournant dans la crise malienne, bouleversant l'équilibre des forces et laissant la population face à de nouvelles incertitudes.

La ville-clé de Kidal, dans le nord du Mali, est désormais sous le contrôle du Front de libération de l'Azawad (FLA) et des groupes djihadistes, après leur série d'attaques coordonnées menées contre des positions stratégiques de la junte, ont confirmé à l'Agence France-Presse (AFP) un proche du gouverneur de la ville et des sources locales.

Des habitants ont également confirmé à l'AFP avoir vu l'armée malienne et les mercenaires russes quitter la ville. Ces déclarations surviennent après la revendication du contrôle « total » de la ville par les rebelles du FLA.

Dimanche, le chef d'état-major de l'armée avait pour sa part annoncé une « réadaptation » et un « repositionnement » du dispositif militaire dans la localité d'Anéfis, située à 100 kilomètres de la ville de Kidal, lors d'une déclaration sur la chaîne publique ORTM.

Le FLA avait annoncé être parvenu à un « accord » permettant aux mercenaires russes de l'Africa Corps (organisation paramilitaire russe contrôlée par Moscou) de se retirer de Kidal. Kidal a été sous le contrôle de groupes rebelles pendant plusieurs décennies avant de revenir dans le giron de l'Etat, en novembre 2023, à la faveur d'une offensive de l'armée malienne appuyée par des combattants du groupe paramilitaire russe Wagner, devenu Africa Corps depuis.

R. I.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Journées d'étude et de sensibilisation à Illizi

DES JOURNÉES d'étude et de sensibilisation sur la prévention de la corruption sont organisées au Centre universitaire d'Illizi, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

Entrant dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027), ces journées d'études organisées du 25 au 27 avril, auxquelles prennent part, via vidéoconférence, plusieurs universités, visent à diffuser une culture d'intégrité et de probité et de renforcer l'éthique de la vie publique, a indiqué Lyès Bensaci, membre de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

Soulignant également que cette initiative intervient dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute autorité de transparence, et prévoyant des cycles de formation et de sensibilisation pour la communauté universitaire, afin de mieux faire connaître les risques de corruption et les mécanismes de prévention.

Au programme de ces journées, figurent des communications sur la présentation du rôle et des compétences de la Haute autorité de transparence, prévention et de la lutte contre la corruption, en tant qu'organe constitutionnel de contrôle, ainsi que des risques liés à la gestion des marchés publics et la présentation des aspects relatifs aux erreurs de gestion, selon les organisateurs.

L'objectif étant d'ancrer une culture de préservation des deniers publics et de rationalisation des dépenses, considérée comme une responsabilité collective nécessitant l'implication de tous les acteurs.

R. R.

MODERNISATION DU SECTEUR ROUTIER DE MÉDÉA

Plusieurs projets concrétisés

DANS LE CADRE de la modernisation et d'assurer une desserte rapide entre les communes, le secteur des travaux publics de la wilaya de Médéa a enregistré, au cours des trois dernières années, la concrétisation de plusieurs projets de développement du réseau routier local. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, la Direction locale des travaux publics.

Les projets en question contribuent à renforcer la sécurité des usagers et assurer une desserte rapide entre les communes, outre leur impact sur l'activité économique, notamment en matière d'échange de marchandises et des produits agricoles, a indiqué le Directeur du secteur, Mohamed Hellal.

Le même responsable a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de travaux de renforcement de tronçons des routes nationales 40 et 60A qui font la jonction entre les localités du sud et sud-est de la wilaya, totalisant un linéaire de 41 km.

Il a cité également la modernisation de tronçons des routes nationales 60A, 64 et du chemin de wilaya (CW) 51 qui desservent les communes du sud-est et l'est de la wilaya, précisant que les travaux de modernisation ont touché 40 km de réseau routier.

Le directeur a fait état aussi de la livraison, au cours de l'année 2025, de 71 km de route à la faveur des projets de dédoublement d'un tronçon de 23 km de la route nationale (RN) 18 reliant la commune de Sidi-Naamane à Beni-Slimane, d'un autre tronçon de 47 km de la RN 127 qui fait la jonction entre la localité d'El-Ayoune (Tissemsilt) et Ksar-El-Boukhari (Médéa). Par ailleurs, de nouveaux projets seront lancés prochainement dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure routière de la wilaya, a affirmé M. Hellal qui note que parmi les projets octroyés au secteur figure le dédoublement d'un autre tronçon de 5 km de la RN 18 et la modernisation de plusieurs sections de la RN 62 et du CW 20.

R. R.

CHELGHOUM LAÏD

Un site industriel modèle en matière de sécurité au travail

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, Henkel Algérie a consolidé son partenariat avec l'Inspection régionale du travail de Constantine. Lors d'une journée de sensibilisation organisée sur son site de production de Chelghoum Laïd, l'entreprise a réuni autorités locales, partenaires sociaux et acteurs économiques autour d'un objectif commun : ancrer durablement la culture de la prévention dans le tissu industriel national.



Cet événement a permis de mettre en lumière les dispositifs opérationnels et les standards de sécurité rigoureux appliqués par Henkel pour protéger ses collaborateurs, autour de trois axes majeurs : sécurité renforcée, santé mentale et montée en compétences. Sur le terrain, les dispositifs de gestion des risques, les standards de sécurité et les mécanismes d'amélioration continue ont été présentés comme des piliers opérationnels.

Cette démarche a valu au site une reconnaissance régionale, le positionnant comme une référence en matière de sécurité industrielle dans l'Est du pays, couvrant plusieurs wilayas. Pour les dirigeants, la conviction est claire : aucune performance n'est durable sans un cadre de travail sûr et motivant. L'entreprise ne se contente plus de produire, elle redéfinit les standards du travail en plaçant l'humain au cœur de sa stratégie de compétitivité. Comme l'a souligné le directeur du site, Ahmed Trabelsi, la priorité demeure « la garantie de conditions de travail sûres et durables », reposant sur une expertise industrielle accumulée depuis plus d'un siècle.

Sur ce site de production, la sécurité physique n'est pas une option, mais un principe fondamental. « Standards internationaux, protocoles stricts, formations continues : tout est pensé pour réduire les risques et tendre vers un objectif ambitieux, celui du zéro accident », a-t-il affirmé. « Dans les unités de production, chaque geste est encadré, chaque opération anticipée. Audits réguliers, simulations et sensibilisation permanente permettent de maintenir un haut niveau de vigilance, tandis que les employés sont formés en continu aux bonnes pratiques », ajoute-t-il.

Mais la transformation ne s'arrête pas à la sécurité physique. Consciente des pressions liées aux environnements industriels modernes, l'entreprise intègre désormais la santé mentale dans sa politique RH. Gestion du stress, programmes de bien-être, sensibilisation aux risques psychosociaux : une approche globale est mise en place pour préserver l'équilibre psychique des équipes. Cette dynamique s'inscrit également dans une volonté plus large d'améliorer le climat social. Le site de Chelghoum Laïd a d'ailleurs été distingué par l'union syndicale régionale comme l'un des environnements professionnels les plus exemplaires, soulignant la qualité du dialogue social et des conditions de travail.

L'investissement dans le capital humain passe aussi par la montée en compétences. Face à l'émergence de l'industrie 5.0, Henkel mise sur la formation continue pour préparer ses équipes aux défis technologiques. Plateformes d'apprentissage, programmes de leadership, parcours évolutifs : les collaborateurs sont accompagnés tout au long de leur carrière. En parallèle, l'entreprise développe activement les compétences locales à travers des programmes de transfert de savoir-faire, renforçant ainsi son ancrage humain en Algérie.

À travers cette stratégie, M. Trabelsi souligne que Henkel Algérie esquisse les contours d'un modèle industriel renouvelé, où la technologie ne remplace pas l'humain mais le valorise. « Sécurité physique, santé mentale, formation continue : autant de piliers qui traduisent une vision moderne de l'entreprise, en phase avec les exigences du développement durable », conclut-il.

Lynda Louifi

PRODUCTION D'OLIVE À RELIZANE

Une récolte record de plus de 400 000

LA WILAYA de Relizane a enregistré une production avoisinant les 414.000 quintaux d'olives, lors de la campagne de récolte 2025-2026. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, des responsables de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique au sein de cette direction, Hocine Djebbar, a indiqué à l'APS que cette quantité a été récoltée sur une superficie estimée à 7.661 hectares de vergers productifs, sur un total de 8.286 hectares consacrés à l'oléiculture dans la wilaya de Relizane. La production d'olives dans la wilaya, durant cette saison agricole, a dépassé les prévisions, qui avoisinaient les 367.000 quintaux, soit une hausse de 11 pour cent, selon le même responsable, qui a ajouté que cette filière stratégique a enregistré un rendement moyen de 54 quintaux par hectare, notamment dans les zones connues pour leur forte capacité de production telles que Oued Rhiou, Yellel, Djidiouia et Zemmoura.

La majorité des oliviers de la wilaya est constituée de la variété « Sigoise » à hauteur de 98 %, tandis que le reste est composé des variétés « Sevillane », destinée à la production d'olives de table et « Chemlal », utilisée pour l'extraction de l'huile d'olive, selon les précisions fournies.

A noter que les oliviers représentent 54 pour cent des arbres fruitiers dans la wilaya de Relizane, grâce à l'adéquation du sol à cette culture, a souligné le même responsable.

La campagne de récolte précédente (2024-2025) avait enregistré une production dépassant 336.000 quintaux, selon la Direction des services agricoles de la wilaya.

R. R.

6E FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Le cinéma algérien et égyptien investit la gare de «la Coquette»

Une exposition dédiée à la mémoire des cinémas algérien et égyptien se tient dans le hall de la gare ferroviaire d'Annaba dans le cadre du 6ème Festival du film méditerranéen.

Cette manifestation a été inaugurée samedi soir en présence du chef de cabinet du wali d'Annaba, de l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, Abdelatif El-Laïh, du commissaire du festival, Mohamed Allal, de la directrice de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba, Saliha Berkouk et de nombreux artistes et invités de cet événement cinématographique international.
Le commissaire du festival a souligné que l›organisation de cette exposition à la gare ferroviaire de l'antique Hippone, classée monument national protégé, « vise à rapprocher le 7ème art du public et à placer le cinéma au cœur des espaces publics dynamiques ».
Il a ajouté que l'exposition « célèbre la solidité des liens artistiques entre les cinémas algérien et égyptien », et « témoigne de l'engagement du commissariat du festival à valoriser le patrimoine cinématographique en tant que partie intégrante de l'identité culturelle méditerranéenne».
La directrice de la culture a indiqué, quant à elle, que le fait que cette exposition soit organisée dans l'enceinte de la gare d'Annaba, «revêt une signification particulière dès lors que ce lieu emblématique est un espace historique profondément lié à la mémoire».
Ella a également souligné que cette manifestation « procède de l'ambition du festival de raviver la mémoire cinématographique commune (entre l'Algérie et l'Egypte) et des efforts déployés par le secteur de la culture pour promouvoir la dynamique artistique en s'ouvrant aux différentes formes d›expression artistique ».
L'exposition propose à ses visiteurs une variété d'affiches cinématographiques documentant et mettant en valeur les œuvres les plus marquantes du cinéma algérien et égyptien, ainsi que des équipements techniques, anciens et modernes, témoin de l'évolution de la production cinématographique.

MASTER CLASS À HIPPONE SUR LES COULISSES DU CINÉMA HOLLYWOODIEN

L'événement se distingue également par la contribution de l'association «Lumières d'Alger» qui y participe avec des collections et des modèles documentaires qui enrichissent le contenu de l'exposition et contribuent à mettre en lumière des étapes marquantes de l'histoire du cinéma.
Notons que l'exposition est un espace ouvert au public et aux passionnés des salles obscures, durant toute la durée du festival, dans le but de valoriser le patrimoine cinématographique commun et de renforcer les échanges culturels entre pays du pourtour méditerranéen.
Par ailleurs, et dans le cadre des débats programmés en marge du festival, sur les métiers du cinéma et les coulisses de l'industrie, le musée d'Hippone, site emblématique de la ville d'Annaba, a accueilli, lundi, une master-class animée par le professionnel hollywoodien John Rakich, directeur de sites de tournage.
Organisée en présence du commissaire du festival, Mohamed Allal, et d'une pléiade d'invités du 7e art, la rencontre a rassemblé également des étudiants de l'université d'Annaba. Cette session a donné lieu à un échange dense autour des réalités du tournage à l'international, des choix de décors et des exigences logistiques qui façonnent une production cinématographique.



Étudiants, journalistes et artistes ont pris part à un débat ouvert, interrogeant les perspectives offertes aux talents locaux dans un contexte de professionnalisation accrue du secteur.

A. B. / Agence

UNE INTERROGATION EXISTENTIELLE SUR L'IDENTITÉ

«Fissam» (Schizophrénie) sur les planches du TNA



LA PIÈCE de théâtre «Fissam» (Schizophrénie), un psychodrame qui explore des univers psychologiques complexes et révèle la fragilité de l'être humain face à ses conflits intérieurs, a été présentée en générale dimanche soir au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bachtarzi (TNA).
Produite par le Théâtre régional d'Oum El Bouaghi, «Fissam»- tirée de l'œuvre éponyme de l'auteur égyptien Houssam Kendil et mise en scène par Djallal Draoui-, aborde les problématiques de l'humanité contemporaine, où réalité et illusion se mêlent dans une dualité dramatique qui révèle la fragilité de l'humanité face à ses conflits intérieurs.
Servi par une quinzaine de comédiens, investis dans un antagonisme apparent entre les personnages, le spectacle s'articule autour d'un personnage principal, en proie à des graves troubles de dédoublement de personnalité.
Dans un langage théâtral narratif, aux contours abstraits, les comédiens ont évolué dans un espace dynamique qui reflète le trouble intérieur du personnage, suggéré par un jeu hautement «maitrisé» du corps, de la voix et de l'image. Privilégiant l'expression visuelle à travers des lumières verticales qui structurent l'espace scénique, le décor minimaliste et le jeu d'éclairage avec des contrastes lumineux marquants ont contribué à recréer les atmosphères de la trame, empreinte d'angoisse, d'incertitude et d'anxiété, conséquence de conflits intérieurs.
Le metteur en scène a expliqué que le spectacle «Fissam» est une «interrogation existentielle sur l'identité, la vérité et la capacité à maintenir une cohérence dans un monde en perpétuelle mutation».

R. C.

AÏN DEFLA

Des artistes de 22 wilayas au Salon national des Arts plastiques

LA 7E ÉDITION du Salon national des arts plastiques s'est ouverte dimanche à Aïn Defla, dans une ambiance artistique marquée par une forte participation d'artistes et créateurs venus de plusieurs wilayas.
Abritée par la Maison de la culture «Emir Abdelkader», cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), organisé cette année sous le thème «Notre patrimoine, notre civilisation».
Cette édition enregistre une large participation d'artistes plasticiens représentant 21 wilayas (en plus de celle d'Aïn Defla), notamment Mascara, Aïn Témouchent, Chlef, Tlemcen, Tissemsilt, Saïda, Oum El Bouaghi, Blida, Bejaïa et Alger, « ce qui confère au salon une dimension nationale et en fait un espace propice à l'échange d'expériences artistiques «, a indiqué le directeur de la culture, Abdelhakim Djamaa. Il a assuré la mobilisation de toutes les conditions nécessaires au succès de cet événement, qui vise à promouvoir les arts plastiques et à valoriser les talents nationaux. Le programme, qui se poursuit jusqu'au 29 avril, comprend des expositions, des ateliers créatifs et des rencontres entre artistes et public, favorisant le rapprochement de l'art avec les citoyens, notamment les jeunes. Une sortie exploratoire vers les sites patrimoniaux de Miliana est également prévue au profit des artistes, avant la clôture du salon par une soirée andalouse.
Ce rendez-vous culturel constitue ainsi une opportunité de mettre en valeur la richesse du patrimoine algérien à travers des œuvres reflétant l'identité nationale et conjuguant authenticité et modernité.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA pour un pas vers le titre

Le MC Alger, solide leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, recevra dans le match attrayant du haut de tableau, l'Olympique Akbou, pour assurer quasiment le dixième titre de son histoire, alors que la JS Kabylie et le MC Oran s'affronteront dans une affiche indécise, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée, prévue mardi et mercredi.



Le MC Alger (1er, 58 pts) abordera ce rendez-vous avec l'ambition claire d'enchaîner un deuxième succès consécutif, après sa précieuse victoire en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (3-2). Un nouveau succès permettrait aux Algérois de faire un pas important vers un troisième titre de rang, qui serait le dixième de leur histoire, confirmant ainsi leur domination sur le championnat depuis 2024. En face, l'Olympique Akbou (3e, 44 pts), tentera de jouer les trouble-fête. Accrochée à Béjaia lors du derby kabyle face à la JS Kabylie (1-1), la formation d'Akbou se déplacera avec la ferme intention de ramener un résultat positif afin de consolider sa place sur le podium et rester dans la course aux premières positions.

Dans l'autre rencontre, la JS Kabylie (6e, 38 points) n'aura plus droit à l'erreur à la maison face au MC Oran (4e, 42 pts), une équipe capable du meilleur comme du pire. Les «Canaris» joueront l'une de leurs dernières cartes pour espérer décrocher une qualification continentale en fin de saison. Face à eux, les Hamraoua débarqueront avec des ambitions élevées, et pour se racheter de la lourde défaite concédée récemment sur le terrain de l'ES Sétif (3-0). Les joueurs de l'entraîneur intérimaire, Rabah Bensafi, chercheront à renouer avec la victoire devant leur public, eux qui restent sur un triste bilan de quatre nuls de suite. Auteur d'une saison en deçà des attentes de ses supporters, JSK devra impérativement l'emporter pour relancer ses chances dans la course à l'Afrique, dans un duel qui s'annonce aussi disputé que décisif. De leur côté, les poulains de Si Tahar Chérif El-Ouezzani, viseront un rebond immédiat pour se rapprocher du podium.

USMA

Le Casse-tête de Lamine N'Diaye

À L'APPROCHE de la grande finale de la Coupe d'Algérie .Entre blessures confirmées et incertitudes pesantes, l'entraîneur de l'USM Alger, Lamine N'Diaye, doit composer avec un effectif amputé de ses cadres au pire moment possible.

Le football est parfois une affaire de timing, et celui de l'USM Alger semble s'être déréglé au moment crucial. Alors que le stade Nelson Mandela s'apprête à vibrer pour l'une des finales les plus attendues de ces dernières années face au CR Belouizdad, l'infirmerie des Rouge et Noir ne désemplit pas, plongeant le staff technique dans une inquiétude manifeste.

C'est la nouvelle que tout le peuple usmiste redoutait. Houssem Ghacha, véritable moteur de l'attaque et dynamiteur de défenses, est officiellement forfait. Son absence n'est pas seulement un coup dur sur le plan comptable, c'est une perte d'identité tactique. Capable de débloquer une situation par un exploit individuel ou une passe millimétrée, Ghacha laisse un vide immense sur l'aile. N'Diaye perd son «accélérateur», celui qui devait précisément poser des problèmes à la défense rugueuse du Chabab.



L'ANGOISSE TENDENG ET DEHIRI : UNE COLONNE VERTÉBRALE FRAGILISÉE

Si le cas Ghacha est acté, deux autres dossiers brûlants empêchent Lamine N'Diaye de dormir. Aimé Tendeng et Hocine Dehiri sont toujours incertains. Hocine Dehiri : Son absence en défense centrale serait catastrophique. Face aux attaquants du CRB, la sérénité et le placement de Dehiri sont des atouts vitaux. Le remplacer au pied levé dans un match d'une telle intensité émotionnelle est un risque majeur.

Aimé Tendeng : Au milieu de terrain, le Sénégalais apporte cet équilibre entre récupération et transition. Sans lui, l'USMA risque de perdre la bataille du milieu, zone où le CRB excelle traditionnellement. Lamine N'Diaye, technicien d'expérience, sait que les finales ne se jouent pas forcément avec les meilleurs noms, mais avec les hommes les plus prêts physiquement. Cependant, le coach sénégalais est face à un dilemme : aligner des joueurs clés à 60% de leurs capacités au risque d'une rechute précoce (gâchant ainsi un changement), ou faire confiance à une «doublure» manquant de rythme de compétition ? En coulisses, on s'active. Le staff médical travaille jour et nuit, mais le temps est un adversaire implacable. N'Diaye a déjà commencé à tester des variantes tactiques à l'entraînement, privilégiant peut-être un bloc plus bas et compact pour compenser le manque de vitesse de percussion en l'absence de Ghacha.

Malgré ces nuages noirs, l'USMA reste un club de «Coupe». L'histoire a prouvé que la solidarité du groupe peut parfois transcender les absences individuelles. Le discours du coach sera décisif : transformer cette «inquiétude» en un sentiment de révolte. Les remplaçants, souvent critiqués, ont ici une occasion unique d'entrer dans l'histoire du club en devenant les héros inattendus de cette finale. La finale face au CRB ne sera pas seulement un défi technique, mais une véritable épreuve de caractère pour une équipe de l'USMA qui devra puiser dans ses réserves les plus profondes pour soulever le trophée.

OCS – USMA, UNE ONG MAROCAINE DÉNONCE DE GRAVES DÉFAILLANCES

L'Organisation marocaine des droits de l'homme et de lutte contre la corruption a vivement critiqué les conditions d'organisation de la rencontre ayant opposé l'USM Alger à l'OC Safi, dimanche dernier, en demi-finale retour de la Coupe de la CAF (CDC). Dans un rapport rendu public, l'organisation met en cause de sérieuses défaillances dans le dispositif sécuritaire mis en place autour de l'événement. Selon ce document, l'ONG évoque une absence jugée «délibérée» des mesures de sécurité requises, ainsi qu'un manque de contrôle dans la gestion des accès au stade. Elle dénonce également une désorganisation dans la billetterie, accompagnée de l'introduction de personnes masquées dans les tribunes et à proximité de la pelouse. Le rapport indique que ces dysfonctionnements auraient contribué à l'apparition de tensions ayant dégénéré en affrontements et en scènes de chaos dans plusieurs secteurs de l'enceinte sportive. L'ONG affirme avoir relevé plusieurs dysfonctionnements majeurs, notamment l'absence de contrôle rigoureux des identités à l'entrée du stade et l'insuffisance des dispositifs techniques destinés à encadrer les flux de supporters. Elle pointe également la présence de groupes masqués dans les gradins, une situation considérée comme contraire aux normes de sécurité en vigueur dans les enceintes sportives. Dans ses conclusions, l'ONG considère que les incidents survenus dépassent le cadre d'un simple match de football. Ils constitueraient, selon elle, un signal d'alerte mettant en évidence la nécessité d'une réforme profonde du système de gestion des infrastructures sportives.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Kaylia Nemour, la locomotive de la gymnastique algérienne

La gymnastique artistique algérienne poursuit son ascension sur la scène continentale, à l'occasion des Championnats d'Afrique 2026 qui ont pris fin dimanche dans la capitale camerounaise, où la sélection algérienne seniors messieurs et dames s'est illustrée dans l'ensemble des épreuves inscrites au programme de la 19e édition, avec un total de 16 médailles (6 or, 6 argent et 4 bronze).



Dès les premières rotations, les gymnastes algériens emmenés par la championne olympique Kaylia Nemour ont imposé un rythme soutenu, combinant précision technique et constance, pour s'installer aux avant-postes du classement par équipes.

Les «Fées Vertes» ont dominé la concurrence continentale, devançant notamment l'Afrique du Sud et l'Egypte, confirmant ainsi leur progression régulière sur la scène africaine, grâce notamment au duo Nemour/Djena qui ont dominé le concours général individuel et par équipes, décrochant à elles seules neuf médailles dont cinq en or. Lors de la quatrième et dernière journée disputée dimanche, Kaylia Nemour a remporté deux nouvelles médailles d'or après avoir dominé respectivement le concours de la poutre et celui des exercices au sol. La championne olympique de 2024 a commencé par obtenir une note de 14.166 au concours de la poutre, qui lui a offert la première place, devant sa compatriote Djenna Laroui, médaillée d'argent, obtenue grâce à une note de 12.233. Un peu plus tard dans la journée, Nemour a réédité l'exploit au concours des exercices au sol, où elle a également terminé à la première place, avec une note de 13.100.

La compétition a été marquée par la nouvelle démonstration de force de Kaylia Nemour, figure de proue de la gymnastique algérienne. La gymnaste a survolé le concours général féminin avec un total de 56,498 points, s'adjugeant le titre continental et confirmant son statut de référence africaine de la discipline. Elle a également brillé aux agrès, notamment aux barres asymétriques, où sa maîtrise technique et la qualité de ses exécutions ont fait la différence face à ses principales concurrentes. Dans son sillage, Djena Laroui a également contribué au succès algérien en montant sur le podium, renforçant la présence de l'Algérie dans les finales individuelles et illustrant la densité du groupe national. Le bilan de cette gymnaste qui vient fraîchement intégrer la sélection algérienne est le moins qu'en puisse dire «excellent», avec un total de cinq médailles dont deux en or, décrochées au concours général par équipes et à la table de saut, une médaille d'argent à la poutre et deux médailles de bronze, au concours général individuel et aux barres asymétriques. Au-delà des performances individuelles, l'Algérie a consolidé son avance dans les épreuves par équipes, s'imposant comme la nation la plus régulière du tournoi. Cette performance confirme la montée en puissance d'un collectif structuré, capable de rivaliser avec les meilleures nations du continent. Avec ces résultats, la sélection algérienne poursuit sa dynamique positive et confirme ses ambitions de qualification et de performance sur la scène mondiale, alors que les Championnats du monde 2026 figurent désormais dans le viseur. Chez les juniors, la sélection algérienne a terminé la compétition africaine à la 2e place avec un bilan de quatre médailles dont une en or obtenue par Melissa Djadi à la table de saut. Trois médailles de bronze ont été également décrochées aux épreuves par équipes, grâce à la sélection algérienne juniors garçons, composée de Djouabi Yacine, Amoura Rayan, Lakehal Ilies Hichem, Bennila Ishak et Hamadouche Mohamed, ainsi que la sélection féminine, représentée par Djadi Melissa, Ifticen Sabrinel, Ifticen Yelena, Benramdane Shanice et Ouail Djana Ritedj. De son côté, la gymnaste Ifticen Sabrinel a remporté la médaille de bronze à la poutre. Cette 19e édition a mis en lumière la transformation progressive de la gymnastique artistique en Algérie, portée par une génération de gymnastes talentueuses et un encadrement technique en amélioration constante. Le rendez-vous africain de Yaoundé pourrait ainsi marquer une étape supplémentaire dans l'affirmation de l'Algérie comme acteur majeur de la discipline en Afrique.

Grenade donne des nouvelles de Luca Zidane après sa sortie sur blessure

SORTI sur blessure face à Almeria, Luca Zidane a suscité une vive inquiétude côté algérien. Si les premières nouvelles ne sont pas totalement rassurantes à court terme, elles écartent toutefois le spectre d'un forfait pour la Coupe du monde 2026. Remplacé en fin de match lors de la défaite de Grenade face à Almeria (2-4) dimanche en deuxième division espagnole,

Il s'agit du deuxième match consécutif durant lequel Luca Zidane encaisse quatre buts, alors que Granada subit une nouvelle lourde défaite. En fin de rencontre, sur un corner en faveur d'Almeria, le portier a reçu un violent coup à la tête. Le jeu a immédiatement été interrompu et le gardien a dû quitter la pelouse. Signe plutôt rassurant, Luca Zidane a pu sortir du terrain en marchant, aidé par le staff médical de Granada. Néanmoins, la situation reste suivie de près par le club.

L'entraîneur José Rojo Martín, dit « Pacheta », s'est exprimé après la rencontre et a donné des nouvelles du joueur. Il a indiqué que le gardien se plaignait de vertiges et a été transporté à l'hôpital. « Il reste sous observation et va passer des examens », a précisé Pacheta. Luca Zidane a été victime d'un choc à la tête ayant entraîné une commotion cérébrale. Le portier a été immédiatement transporté à l'hôpital pour y subir des examens complémentaires. Son entraîneur, Pacheta, a donné des nouvelles en conférence de presse :

« IL EST RESTÉ EN OBSERVATION, IL ÉTAIT ÉTOURDI », A EXPLIQUÉ LE TECHNICIEN DE GRENADE.

Des mots qui traduisent une réelle vigilance médicale, logique dans ce type de blessure.

Les protocoles liés aux commotions cérébrales imposent une gestion prudente, avec un retour progressif à l'entraînement puis à la compétition. Autrement dit, le gardien pourrait être contraint de manquer quelques échéances immédiates. À ce stade, impossible de savoir si Zidane pourra tenir sa place lors du prochain match de championnat face à Saragosse vendredi. Son évolution dans les prochains jours sera déterminante. Malgré ces incertitudes à court terme, le scénario d'un forfait pour la Coupe du monde 2026 semble écarté à ce stade. Contrairement à une blessure musculaire ou ligamentaire, une commotion, si elle est bien gérée, n'entraîne généralement pas d'indisponibilité longue. Un soulagement relatif pour l'Algérie, alors que le poste de gardien traverse déjà une zone de turbulences avec le forfait acté d'Anthony Mandréa et celui possible de Melvin Mastil. Si la blessure n'hypothèque pas sa présence au Mondial, elle rappelle néanmoins la fragilité actuelle du secteur chez les Fennecs. À quelques semaines de la compétition, Vladimir Petkovic espère surtout éviter toute rechute ou complication.



AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
Sis à BP 62 SAID HAMDINE- BIR MOURAD RAIS- ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

3éme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°55/DRAE/AADL/2026

En application des dispositions des articles N° 36.38,43,60 et 63 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « **AADL – DRAE** » lance un 3éme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des **2500 logements (site 04) location-vente** en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis **EL AFFROUN- commune d' EL AFFROUN wilaya de BLIDA. Programme location-vente AADL 03 Tranche 185 000 logement-zone 01.**

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) **Capacité professionnel :**
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VIII (HUIT) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.**

b) **Capacité financière :** ayant un chiffre d'affaire **Cumulé** des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **2 300 000 000 ,00 DA** .

c) **Capacité technique :** ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- Quatre (04) chefs de projets (Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment) ayant une expérience supérieure ou égale à 05 ans.
- Deux (02) Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment ayant expérience supérieure ou égale à 04 ans.
- Deux (02) Techniciens supérieurs ou plus en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
- Deux (02) Techniciens supérieurs ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières pour justifier l'expérience.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivant :
- Six (06) camions de 15 t ou plus (charge utile).
- Une (01) centrale à béton de 120 m3/h ou plus
- Quatre (04) Grues fixes
- Six (06) pelles mécaniques

NB : la liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six (06) mois maximum à la date de de dépôt des offres) pour le matériel non roulant, et/ou un contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : Le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- **Ayant déjà réalisé :**

-Un projet de réalisation d'au moins de **2000 logements en TCE** en un seul tenant.
-ou un cumul de projets de logements d'au moins **2500 logements** en TCE en prenant en considération les projets d'au **moins 500 logements**
-ou un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie E ou plus.

Justifiés par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics, des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**
- **Date du procès-verbal provisoire ou définitive**
-

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**

le dossier de candidature ne peut être complété

- **Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique**

Le dossier de l'avis d'appel d'offre sera retiré contre paiement de la somme de **vingt mille Dinars (20 000.00)** non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
Sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

Le dossier de soumission doit contenir :
- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **« dossier de candidature », « offre technique », « offre financière »**, selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »**

- **L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE »** CONTIENT **:**
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet,
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :

-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
-Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financière es : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

-Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
-Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des bilans des cinq dernières années (2020, 2021, 2022,2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
-Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- Copies des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
-Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
-Liste des moyens humains (Affiliations CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, et le cas échéant fiches de carrières).
-La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six (06) mois maximum à la date de de dépôt des offres) pour le matériel non roulant, et/ou un contrat leasing avec une banque).

-Références professionnelles accompagnés des attestations de bonnes exécutions ou attestation d'exécutions délivrées par des maitres d'ouvrages publics

NB : toutes pièces fourni par l'entreprise doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) **et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel 15/247u 16/09/2015 y afférent à savoir**

- Les moyens humains à mobiliser pour le projet :
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des Travaux
- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
- Le délai d'exécution

3)-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4) caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00) DA/TTC

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE » » contient :

/1La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie les logements pour les immeubles R+9, R+15
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie Conciergerie pour les immeubles R+9.
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et par voie de presse écrite et de presse électronique agrées et dans le portail électronique

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres le **quinzième (15) jour** au plus tard à 12 H00, Cette date est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et /ou de repos hebdomadaires légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financiers s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heurs.

L'offre demeure valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 28/04/2026 / ANEP 2616015012**

République Algérienne Démocratique & Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LAVILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
NIF : 099945082209585

وزارة السكن و العمران والمدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

Avis d'Infrucuesité De l'avis l'Appel d'Offre National Ouvert avec des exigences de capacités minimales N°06/2026

N°476/2026

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics.l'Office de Promotion et de Gestion immobiliere de la Wilaya de Naâma déclare l'infructuesité de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec des exigences de capacités minimales sous N°06/2026, paru aux quotidiens nationaux : "Le jeune Indépendant" le 17/03/2026 et « الشعب» le 17/03/2026 relative à :

Réalisation+ VRD des 30 logements LPA –DGSN- type F3 (15 LOGTS) et F4 (15 LOGTS) + 18 commerces et 02 services à Nâama programme 2022 répartis comme suit :
- LOT N°01 : réalisation des 15+09 C+01 S/30 logements type F3 (08 LOGTS) et F4 (07 LOGTS) + réseau d'Assainissement et d'AEP.
- LOT N°02 : réalisation des 15+09 C+01 S/30 logements type F3 (07 LOGTS) et F4 (08 LOGTS) + Aménagement extérieur et l'Eclairage publics.

Projet	Entreprise	Note technique	Montant proposé	Montant corrigé	Délai proposé
Réalisation+ VRD des 30 logements LPA –DGSN- type F3 (15 LOGTS) et F4 (15 LOGTS) + 18 commerces et 02 services à Nâama programme 2022	INFRUCTUEUX :(offre rejetée)				

Le Jeune Indépendant **du 28/04/2026 / ANEP 2631007429**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'ORAN
Etablissement Public de Santé de Proximité Hai El GHOUALEM

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

NIS: 000831019001554

En application des dispositions de l'article 56 de la Loi N°**23-12** du 05 Août 2023 fixant les générales aux marches public et le Décret Présidentiel N° **15-247,** du 16 septembre 2015 ,modifie et complète ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , notamment les articles 65 et 82 ,**l'Etablissement Public de Sante de Proximité Hai El GHOUALEM** informe les soumissionnaires , suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, parus dans les quotidiens nationaux **90 دقيقة** et **jeune indépendant** qu'à l'issue de l'opération d'ouverture et d'évaluation des offres, en date du 16 mars 2026 , **le marché relatif à la fourniture de consommables d'hémodialyse pour l'Année 2026,est attribue provisoirement** à l'entreprise comme indiquée dans le tableau, ci –après :

INTITULE DU MARCHE	SOUMISSIONNAIRE RETENU	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE(TTC)	CRITERE DE CHOIX
Fourniture de consommables d'hémodialyse	SARL Industries Médicaux Chirurgicales (**IMC- ouest**) NIF : **099916000780112**	70 pts	En Minimum : 36 065 427.40 DA En Maximum : 43 323 996.00 DA	Offre unique pré qualifiée techniquement moin disant

Tout soumissionnaire contestant le choix du service contractant, peut introduire un recours ; conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les générales aux marches public, dans les dix (10) jours à compter de la parution du présent avis d'attribution provisoire, dans les quotidien nationaux auprès la Commission des marchés de wilaya d'Oran (siège de wilaya 12 eme étage).

Le Jeune Indépendant **du 28/04/2026 / ANEP 2631007456**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF000116001715484

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 27 / MOD / ONA /2026

L'Office National de l'Assainissement relance , suite à une déclaration d'infructuosité, des lots : 01, 03, 04, 05, 07, 08, 09, 10 et 11, le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale, portant sur maintenance curative des équipements et moyens d'exploitation des réseaux, d'ouvrages et des installations d'assainissement.

Le présent appel d'offres est constitué de Neuf (09) lots déclarés infructueux :

- **Lot 01 :** Acquisition de pompes et agitateurs ;
- Lot 03 : Acquisition de système de manutention et de levage ;
- Lot 04 : Acquisition d'instruments de mesure ;
- Lot 05 : Acquisition de moteurs et réducteurs ;
- Lot 07 : Acquisition d'équipements et de pièces d'usures hydromécaniques pour le matériel roulant spécifique ;
- Lot 08 : Acquisition de moteurs et pièces d'usures mécanique pour matériel roulant spécifique ;
- Lot 09 : Acquisition de pièces de rechange pour pompes et agitateurs ;
- Lot 10 : Acquisition de pièces de rechange pour ponts et dégrilleurs ;
- Lot 11 : Acquisition de pièces de rechange pour moteurs, réducteurs, surpresseurs et groupe électrogène ;

CONDITION DE PARTICIPATION

- Le groupement d'entreprises n'est pas autorisé au titre du présent appel d'offres.
2- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots ;
3- Les soumissionnaires peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots ;
4- Si un soumissionnaire est intéressé par un lot donné, son offre doit comprendre l'ensemble des articles objet du lot en question.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires seuls doivent répondre aux trois (03) conditions minimales d'éligibilité, et ce conformément à l'article N°04-2 de l'instruction aux soumissionnaires.

1. **PREMIERE CONDITION C1 : CAPACITES PROFESSIONNELLES**

➢ **Etre fabricant (Assemblage ou montage) :** sur présentation d'un statut (personne morale) et d'un registre de commerce électronique justifiant une des activités suivantes :
- Equipements hydromécaniques, mécaniques et Pièces hydromécaniques ;
- Equipements électromécaniques, Pièces de rechange électromécaniques, instrumentations et/ou manutention ;
- Equipements électriques, Pièces électrique et/ou automatismes,
- Pièces détachées mécaniques.

➢ **Etre Distributeur agrée ou fournisseur dument agrée par le fabricant ou importateur** : sur présentation d'un registre de commerce électronique spécifiant l'activité ou contrat liant le distributeur ou le fournisseur au fabricant des :
- Equipements hydromécaniques, mécaniques et Pièces hydromécaniques ;
- Equipements électromécaniques, Pièces de rechange électromécaniques, instrumentations et/ou manutention ;
- Equipements électriques, Pièces électrique et/ou automatismes,
- Pièces détachées mécaniques.

2. **DEUXIEME CONDITION C2 : CAPACITES FINANCIERES**

Le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, des trois meilleures années d'exercice, sur les cinq (05) dernières années (2020, 2021 ,2022 ,2023 et 2024), égal ou supérieur à :
- 100 millions de DA, pour le lot 01 ;
- 10 millions de DA, pour chacun des lots : 03 et 11 ;
- 15 millions de DA, pour chacun des lots : 08, 09 et 10 ;
- 30 millions de DA, pour chacun des lots : 04, 05 et 07.

3. **TROISIEME CONDITION C3 : CAPACITES TECHNIQUES**

Avoir effectué une opération de fourniture ou vente durant les dix (10) dernières années, un nombre cumulé égal ou supérieur aux fournitures suivantes :
- ✓ 40 pompes et agitateurs pour lot 1 ;
- ✓ 30 systèmes de manutention et de levage pour lot 3 ;
- ✓ 30 instruments de mesure pour lot 4 ;
- ✓ 30 moteurs et réducteurs pour lot 5 ;
- ✓ 04 pompes hautes pression et 04 pompes à vide pour des camions spécifiques (tous types confondus) pour le lot 7 ;
- ✓ 10 moteurs pour camion type SNVI k120 pour le lot 8 ;
- ✓ 100 pièces de rechange, pour chacun des lots : 9, 10 et 11 ;

La condition de chaque lot doit être justifiée par la présentation des procès-verbaux de réceptions définitives et/ou des attestations de bonne exécution, affichant le nombre d'unités vendues, ainsi que la date de la vente délivrés et signés par les maître d'ouvrage et/ou clients concernés.

Si l'une des conditions 1, 2 ou 3 mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

GROUPEMENT MOMENTANE D'ENTREPRISES

En vue de la nature des pièces mécaniques, hydromécaniques et électrique objet du présent appel d'offres, le groupement d'entreprises n'est pas autorisé dans le présent appel d'offres.

Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de vingt-cinq-mille (25 000,00) Dinars Algériens au compte N°00300638301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Tout soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant supérieur à un- pour- cent (1%) du montant de son offre financière et ce pour tout offre dont le montant est supérieur à trois cents (300) millions de dinars.

Dans le cas où le soumissionnaire présente une offre pour plusieurs lots et le montant de l'ensemble des lots dépassent les 300 millions de dinars, il est tenu de présenter une caution de soumission d'un montant supérieur à un pour cent (1%) du montant de la somme des offres financière des lots considérés.
Cette caution doit être émise par une banque de droit Algérien ou la caisse de garantie des Marchés Publics.

Le cahier des charges peut être retiré immédiatement après la publication du présent avis, auprès du bureau des marchés de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement

Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

Fax : 023 92. 21. 79

Les offres doivent comporter pour chaque lot, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et ce conformément à l'article 15 de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois dossiers seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées portant le nom du soumissionnaire, ces trois enveloppes seront mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.....27...../MOD/ONA/2026

MAINTENANCE CURATIVE DES EQUIPEMENTS ET MOYENS D'EXPLOITATION DES RESEAUX, D'OUVRAGES ET DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT,

Lot.....:

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de **vingt-un (21) jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, le dépôt des offres se fera au bureau des marchés de la Direction Générale de l'ONA à 12 H. Si le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de délai de préparation à **13h30** à la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 28/04/2026 / ANEP 2616015034**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE
NIF : 0996 0201 90 842 25

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC UNE EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

Madame la Ministre de la Solidarité Nationale de la Famille et de la Condition de la Femme, représentée par Monsieur le Directeur de l'Action Social et de Solidarité, Lance un Avis d'Appel d'Offres National avec une exigence de capacité minimale pour : **«Acquisition d'équipement spécifique et d'appareillage pour personnes handicapées»**, répartis en deux lots :

*** Lot N°01 : Acquisition Moto Tricycle pour personnes handicapées moteur.**

*** Lot N°02 : Acquisition d'Equipements Spécifique et d'Appareillage pour personnes handicapées**

Les personnes souhaitant participer, inscrites au registre du commerce, personne physique ou morale, privée ou publique, fabricant ou importateur, grossiste ou détaillant à l'activité objet de l'appel d'offres, qui ont les capacités de remplir leurs obligations, et qui remplissent les conditions minimales mentionnées ci-dessous pour la participation, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Chlef.

Conditions minimales de participation :

1. Capacités professionnelles :

- Lot n°01 : Destiné aux fabricants (présentation d'un certificat de fabricant délivré par la Chambre de commerce et d'industrie locale), ainsi qu'aux agents commerciaux et aux détaillants de matériels, équipements et appareils destinés aux personnes handicapées.

- Lot n°02 : Registre de commerce comportant l'activité de commerce de matériels, équipements, appareils et accessoires destinés aux personnes handicapées.

- Certificat de bonne exécution : (au moins un certificat) délivré par un service public pour des fournitures similaires au lot concerné.

2. Capacités matérielles :

- Lot N°01 : Camion (justifié par une carte grise + une attestation d'assurance en cours de validité au nom du soumissionnaire ou loué dans le cadre d'un contrat de location dûment authentifié).
- Lot N°02 : Véhicule utilitaire (justifié par une carte grise + une attestation d'assurance en cours de validité au nom du soumissionnaire ou loué dans le cadre d'un contrat de location dûment authentifié).

3. Capacités financières :

Moyenne du chiffre d'affaires des trois dernières années (2023+2024+2025)= 3.000.000,00 DA, justifiée par les bilans financiers ou par le document C20 délivré par les services des impôts.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Chlef, et doivent être présentées dans une enveloppe fermée et cachetée, comportant la mention : **« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »** .
Cette enveloppe abritera trois (03) enveloppes scellées :

A – La première dite le dossier de candidature contenant :

1- Déclaration de candidature dûment remplie, lisible, sans ratures ni surcharges, paraphée, datée et signée ;
2- Déclaration de probité dûment remplie, lisible, sans ratures ni surcharges, paraphée, datée, cachetée et signée;
3- Copie des statuts pour les entreprises ou sociétés dotées de la personnalité morale ;
4- Documents relatifs aux délégations de pouvoir permettant aux personnes d'engager l'entreprise ;
5- Tous les documents permettant d'évaluer les capacités du candidat, notamment les capacités techniques, moyens humains et matériels ainsi que les références professionnelles ;
6- Copie du registre de commerce électronique ;
7- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF) ;

B- La seconde dite offre technique contenant :

1. Déclaration à souscrire dûment remplie de manière lisible, sans ratures ni surcharges, paraphée, datée et signée ;
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (mémoire technique justificatif) ;
3. Cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, daté, cacheté et signé, comportant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » par le soumissionnaire.

C - La troisième dite offre financière contenant :

1. Lettre de soumission dûment remplie de manière lisible, sans ratures ni surcharges, paraphée, datée et signée
2. Bordereau des prix unitaires dûment, paraphé, daté, cacheté et signé
3. Détail quantitatif et estimatif dûment, paraphé, daté, cacheté et signé

- Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux en langues arabe et française, ainsi que dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et les journaux électroniques, soit du : au : à quatorze heures (14h00) ;
- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de préparation des offres à quatorze heures (14h00) au siège de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de Chlef, et la séance sera publique ;
- Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant. à la même heure ;
- La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois plus quinze (15) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres ;
- Le présent avis est considéré comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance de l'ouverture des plis.
- Le service contractant peut, si les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres
- Toutes offres déposées après l'heure susvisée seront rejetées.

Le Jeune Indépendant **du 28/04/2026 / ANEP 2616015109**

Lenovo vs Dell : ce que révèlent des dizaines de tests pour bien choisir votre portable en 2026



Dell et Lenovo figurent parmi les constructeurs incontournables du marché des ordinateurs portables, mais leurs philosophies divergent sensiblement. Après avoir testé des dizaines de modèles des deux marques, voici ce qui les distingue vraiment, et surtout, lequel correspond le mieux à votre profil et à vos usages.

Si vous cherchez un nouveau portable, vous avez probablement envisagé un modèle Dell ou Lenovo. Les deux marques dominent le marché des PC avec une large gamme d'appareils, des machines d'entrée de gamme aux ultra-portables premium en passant par les stations de travail puissantes. Cependant, elles adoptent des approches différentes dans la conception de leurs ordinateurs.

Ayant passé beaucoup de temps avec les produits des deux entreprises, j'observe deux philosophies bien distinctes. Les portables Dell s'adressent davantage aux professionnels de la création et aux consommateurs qui valorisent un design soigné. Lenovo, en revanche, mise davantage sur le pragmatisme, en mettant l'accent sur des options de configuration plus larges et un meilleur rapport qualité-prix global. Je vais détailler les points forts de chaque marque et les raisons qui pourraient vous pousser à choisir l'une plutôt que l'autre.

Vous devriez acheter un portable Lenovo si…

1-Vous voulez une meilleure expérience de frappe

L'un des grands points forts de Lenovo est l'expérience de frappe qu'elle offre sur ses nombreux portables. D'après mes propres tests, j'ai régulièrement constaté que les ThinkPad, IdeaPad et Yoga disposent de certains des meilleurs claviers, grâce à une course de touches généreuse, un retour tactile satisfaisant et des touches bien conçues. Ces trois éléments combinés garantissent un grand confort.

Même sur des appareils que je n'ai pas particulièrement appréciés, comme le Yoga 7a 2-en-1, le clavier s'est quand même démarqué comme un point fort majeur. Que vous écriviez, codiez ou parcouriez des documents, vous passerez des heures à frapper ces touches. Vous voudrez donc, au minimum, quelque chose de confortable. Les ThinkPad disposent également du TrackPoint, ce petit bouton rouge au centre du clavier qui permet de contrôler le curseur sans utiliser le pavé tactile. Bien que moins spacieux, le TrackPoint est une alternative ergonomique qui vous permet de garder les deux mains sur le clavier.



2-Vous voulez un portable plus abordable

Lenovo dispose d'un catalogue étendu avec plusieurs gammes de produits. Au sein de chaque gamme, on trouve des dizaines de modèles, tant haut de gamme qu'entrée de gamme. Cela permet à Lenovo d'être l'option la plus accessible, avec de nombreux modèles ThinkPad et IdeaPad moins chers que des PC Dell comparables. Cette stratégie tarifaire se retrouve dans tout le catalogue Lenovo. Vous trouverez une large gamme de portables abordables sur la boutique officielle de la marque, ce qui facilite la recherche d'un modèle adapté à un budget serré. Dell, en revanche, se positionne davantage sur le premium. Même ses machines d'entrée de gamme intègrent une fonctionnalité distinctive qui en fait grimper le prix

3-Vous voulez plus d'options de configuration

Lenovo offre un plus grand choix de configurations, donnant aux acheteurs le contrôle sur ce que contient leur portable. Vous avez plus de choix pour les processeurs, la RAM, le stockage et d'autres fonctionnalités. Par exemple, le ThinkPad T14 de sixième génération peut être équipé d'un processeur Intel Core Ultra 7 255U, de Windows 11 en version espagnole (ou de Linux Ubuntu), de 32 Go de RAM et d'un lecteur de carte à puce, entre autres. On ne retrouve pas vraiment ce niveau de personnalisation chez Dell. Certes, vous pouvez choisir parmi quatre processeurs différents pour le Dell 14 Plus, mais vous ne pouvez pas changer le système d'exploitation ni ajouter de nouveau matériel. L'approche de Lenovo en matière de personnalisation vous permet d'ajuster certaines spécifications à la hausse ou à la baisse par petits incréments.

Vous devriez acheter un portable Dell si…

1-Vous voulez les meilleurs portables gaming

J'ai eu du mal à choisir quelle marque propose les meilleurs portables gaming. Les deux entreprises fabriquent d'excellentes machines, mais si je devais en choisir une, je donnerais l'avantage à Dell et à sa gamme Alienware.

Comme les autres portables gaming, les modèles Alienware sont équipés de composants haut de gamme, conçus pour faire tourner les jeux les plus exigeants à leurs réglages maximaux sans effort. Ils disposent également d'excellents écrans. Ce qui distingue vraiment les portables Alienware, c'est leur ingénierie remarquable : leurs systèmes de refroidissement sont plus efficaces et maintiennent mieux la température des composants sur de longues périodes, réduisant ainsi le bridage thermique au moment le plus critique. Par ailleurs, les récents modèles Alienware ont abandonné les châssis encombrants au profit de designs plus fins, leur permettant de mieux s'intégrer dans un environnement de bureau. Les machines Legion de Lenovo, elles, conservent davantage l'esthétique gaming traditionnelle, avec des châssis plus épais et des éclairages RGB plus voyants.

2-Vous voulez un portable avec le meilleur écran

J'ai constaté que les portables Dell sont généralement meilleurs pour les flux de travail créatifs. Non seulement ils offrent les composants internes nécessaires aux tâches exigeantes, mais ils proposent également des écrans époustouflants. De nombreux modèles disposent de dalles lumineuses offrant de hautes résolutions et des couleurs précises — des caractéristiques cruciales pour les professionnels de la création ou toute personne travaillant dans la photographie et le montage vidéo. Un bon exemple est le nouveau Dell XPS 16, avec son brillant écran OLED tactile 3,2K de 16 pouces.

Ces mêmes atouts se retrouvent dans une utilisation quotidienne. Que vous regardiez un film sur Netflix ou que vous naviguiez simplement sur Internet, les écrans Dell se montrent incroyablement immersifs et visuellement saisissants. La marque associe souvent l'écran à des systèmes de haut-parleurs puissants, créant une excellente expérience multimédia.

3-Vous accordez de l'importance à l'esthétique

Les modèles récents sont fabriqués avec une grande attention portée aux matériaux et aux finitions, leur conférant un aspect soigné et premium pleinement mérité. Et ce n'est pas une philosophie réservée aux modèles phares : vous trouverez de nombreux modèles abordables avec un look particulièrement haut de gamme.

Cette attention aux détails s'étend également aux éléments plus discrets, comme des bordures d'écran plus fines et des charnières robustes, qui contribuent tous à un design mieux équilibré. Lenovo privilégie la fonction sur la forme, ce qui n'est pas forcément un inconvénient. Mais en matière d'impression visuelle et d'attrait esthétique, les portables Dell se distinguent davantage.

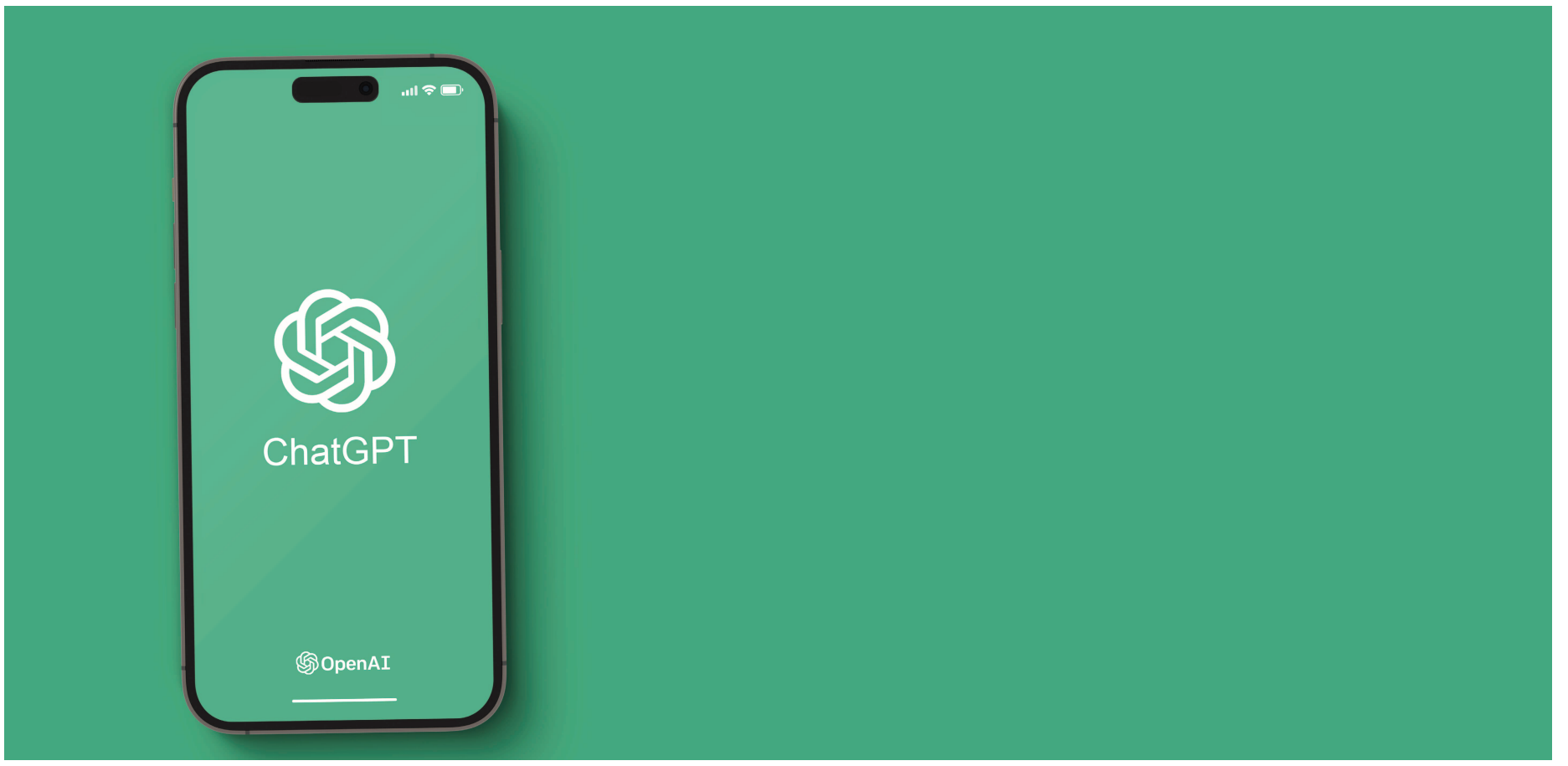
IIIII

Les deux marques sont excellentes, vous ne ferez pas une erreur avec l'une ou l'autre. Mais si je devais choisir, j'opterais pour Lenovo. En tant que consommateur, je tends à privilégier le pragmatisme : je veux un portable abordable et capable de gérer mes tâches quotidiennes, et les portables Lenovo correspondent mieux à mes besoins. J'apprécie également la large gamme de configurations disponibles dans le catalogue de la marque.

Cela ne retire rien à Dell, qui fabrique indéniablement d'excellents portables, particulièrement performants en matière de qualité d'affichage. Mais pour moi, ces points forts ressemblent davantage à des agréments qu'à des fonctionnalités essentielles. Je n'ai pas vraiment besoin d'un écran exceptionnel ni de haut-parleurs premium.

Ce qui compte davantage pour moi, c'est le confort, le rapport qualité-prix et la praticité au quotidien et c'est là que Lenovo se démarque.

OpenAI ajoute un moteur de recherche à ChatGPT pour rivaliser avec Google



Vous pouvez désormais effectuer des recherches sur le Web directement dans ChatGPT. A certaines conditions.

OpenAI ajoute une fonction de recherche à ChatGPT. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le web directement depuis le chatbot afin d'obtenir des informations actualisées et pertinentes, accompagnées de citations liées à leurs sources. La fonction de recherche s'activera automatiquement selon la requête, mais elle peut également être activée manuellement en cliquant sur le bouton de recherche.

En plus d'utiliser des sources Web, ChatGPT tiendra compte du contexte pour garantir que sa réponse est adaptée exactement à ce que l'utilisateur attend, ce qui représente un avantage par rapport aux moteurs de recherche Web traditionnels.

Une version affinée de GPT-4o

Toutes les réponses incluent des liens vers les sources d'où proviennent les informations. Le modèle utilise une combinaison des dernières technologies d'OpenAI pour générer ses réponses. « Le modèle de recherche est une version affinée de GPT-4o, post-entraînée à l'aide de nouvelles techniques de génération de données synthétiques, notamment la distillation des résultats d'OpenAI o1-preview », explique la société.

OpenAI s'est également associée à des fournisseurs d'actualités et de données pour présenter aux utilisateurs des informations actualisées et des rendus visuels adaptées à différents centres d'intérêt, comme la météo. La photo ci-dessous montre des widgets pour la météo activés grâce à un partenariat avec Accuweather.

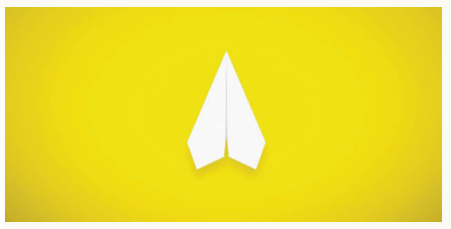
ChatGPT search est réservé aux abonnés payants pour le moment

L'expérience de recherche est disponible dès aujourd'hui sur la version Web, l'application de bureau et mobile de ChatGPT pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus et Team, ainsi que pour les utilisateurs de la liste d'attente de SearchGPT.

OpenAI indique que les utilisateurs Enterprise et Edu recevront un accès dans les semaines à venir, et les utilisateurs gratuits dans les mois à venir.

SearchGPT a été lancé en juillet en tant que prototype avec l'intention de l'intégrer au chatbot. OpenAI affirme avoir apporté « le meilleur de l'expérience SearchGPT » dans le ChatGPT.

Productivité : une méthode pour partager des fichiers entre Android et MacOS



VOUS RECHERCHEZ peut-être un moyen simple de transférer du contenu entre ces deux systèmes. Une des solutions est AirDroid. Démonstration.

Apple propose AirDrop pour simplifier le processus de partage de fichiers entre iOS et macOS. Mais qu'en est-il des personnes qui utilisent Android et macOS ? Que pouvez-vous faire si vous êtes concerné ? Vous pouvez toujours créer un partage réseau sur votre appareil sous macOS. Mais cette approche complique les choses. Et de nombreux utilisateurs préfèrent ne pas avoir à s'occuper des rouages des partages SMB.

Heureusement, il existe une application appelée AirDroid qui comble le fossé entre les deux systèmes. AirDroid est une application gratuite (avec des achats in-app pour plus de fonctionnalités) qui vous permet :

De partager facilement des fichiers entre les deux systèmes

De sauvegarder des photos et des vidéos du téléphone vers l'ordinateur

De trouver d'autres appareils

Et même d'enregistrer l'écran de votre mobile Android

C'est de la fonction de partage de fichiers dont je veux parler dans cet article.

Avant d'aborder cette fonctionnalité, parlons de la version gratuite et de la version premium. La version premium coûte 4 $/mois et autorise un échange illimité de données en réseau distant (alors que la version gratuite ne donne droit qu'à 200 Mo), une gestion de la taille des fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 200 Mo), une taille de transfert de fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 1 Go), et la possibilité d'ajouter trois appareils Android au total (la version gratuite vous limite à deux appareils).

Ceci étant dit, voyons comment fonctionne le partage de fichiers d'AirDroid.

Comment utiliser AirDroid

Les seules choses dont vous aurez besoin sont un appareil Android et un appareil MacOS. Je ferai une démonstration sur un Pixel 9 Pro et un MacBook Pro M1.

1. Installer AirDroid sur Android

La première chose à faire est d'installer AirDroid sur votre appareil Android. Pour ce faire, ouvrez le Google Play Store sur votre appareil Android, recherchez AirDroid, appuyez sur l'entrée, puis appuyez sur Installer.

2. Installation d'AirDroid sur MacOS

Vous ne pouvez pas installer AirDroid à partir de l'Apple App Store. Au lieu de cela, allez sur la page de téléchargement d'AirDroid sur votre appareil MacOS, téléchargez la version personnelle d'AirDroid et double-cliquez sur le fichier téléchargé.

Vous devrez ensuite faire glisser l'icône AirDroid dans le dossier Applications (dans la fenêtre contextuelle) pour terminer l'installation.

3. Créer un compte AirDroid

L'étape suivante consiste à créer un compte AirDroid. Le plus simple est d'ouvrir la page d'inscription AirDroid et d'y créer votre compte.

Une fois cette étape franchie, ouvrez l'application AirDrop sur Android et MacOS et connectez-vous à l'aide des informations d'identification de votre nouveau compte.

4. Pour transférer un fichier, ouvrez l'onglet Transfert

Ouvrez AirDroid sur votre appareil Android et allez en bas de la fenêtre sur l'onglet dédié au transfert, transfert que vous allez faire de votre ordinateur.

Puis appuyez sur le trombone (pour envoyer un fichier) ou sur l'icône d'image (pour sélectionner une photo prise par l'appareil photo de votre appareil).

5. Sélectionnez le type de fichier à transférer Lorsque vous appuyez sur le trombone, vous pouvez sélectionner les applis, l'appareil photo, les vidéos, la musique ou les fichiers. Appuyez sur l'une des options, puis sélectionnez le fichier à transférer. Puis envoyez les fichier(s) sélectionné(s).

Le fichier est alors transféré vers l'appareil MacOS. Il n'est pas nécessaire d'accepter manuellement le fichier sur l'appareil MacOS. Lorsque vous envoyez un fichier à MacOS, il se trouve dans Utilisateurs>NomUtilisateur>root>Library>Application Support> AirDroid >Downloads (où NomUtilisateur est votre nom d'utilisateur MacOS).

Vous pouvez transférer des fichiers de MacOS vers Android de la même manière.

Et c'est tout ce qu'il y a à faire pour transférer des fichiers entre Android et MacOS avec AirDroid. Cette application m'a été utile régulièrement et je suis sûr que vous la trouverez indispensable dans un monde où Android et MacOS doivent coexister.

Au 18ème siècle, une des attractions touristiques à Londres était un hôpital psychiatrique !



LE BETHLEM Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique. Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.
Ce lieu était si populaire touristiquement qu'il a fait partie du circuit touristique de Londres, avec la Tour de Londres, le Zoo et le pont de Londres.

50 enfants hospitalisés à cause d'un film de Disney !



A LA SUITE du célèbre film de Disney «La princesse et la grenouille», sorti en 2009, 50 enfants, dont la plupart sont des filles âgées de moins de dix ans, ont essayé d'imiter le personnage principal du film « Tiana » qui a embrassé une grenouille et a obtenu un prince suite à ce baiser.
Ces enfants n'ont pas eu une reconstitution assez fidèle à l'histoire en embrassant des grenouilles puisqu'ils ont été touchés par la salmonelle qui provoque des maladies telles que la fièvre typhoïde, la fièvre paratyphoïde et la toxi-infection alimentaire. Une autre leçon a été tirée du film : embrasser des grenouilles peut conduire à une intoxication à la salmonelle et à l'hospitalisation, mais pas au prince charmant

Une émission de cuisine mexicaine est diffusée de 1960 jusqu'à aujourd'hui, quotidiennement !



Hasta La Cocina détient le record de la plus longue émission de cuisine jamais diffusée à la télévision, en effet, Hasta La Cocina est diffusée tous les jours sur la chaîne 4 du Mexique depuis le 1er décembre 1960 jusqu'à aujourd'hui.

LE SAVIEZ VOUS

"Tartare de dinosaure" et hologrammes: un "chef IA" fait polémique à Dubaï



Un restaurant qui se prévaut d'être piloté par le premier "chef IA" au monde vient d'ouvrir ses portes dans le riche émirat de Dubaï, suscitant curiosité et scepticisme quant à la capacité de la technologie à rivaliser, en cuisine, avec la créativité humaine.



Situé au pied des gratte-ciels rutilants du centre-ville, le Woohoo reçoit les clients dans un décor aux allures de science fiction: de l'entrée, où ils sont accueillis par un écran holographique du "chef IA" - baptisé Aiman et représenté comme un homme blond portant des lunettes technologiques masquant les yeux - jusqu'à la salle illuminée par des hologrammes et des projections futuristes.
Le tout est contrôlé par l'intelligence artificielle grâce à une grande machine cylindrique, présentée par l'établissement comme un superordinateur, trônant au milieu de la pièce.
La star du show, le "chef Aiman" est un modèle d'IA spécialisé, développé par une compagnie émiratie. Il ne cuisine pas, mais conçoit les plats, entrainé sur des milliers de recettes et des décennies de recherches en arts culinaires et en gastronomie moléculaire, selon l'établissement.

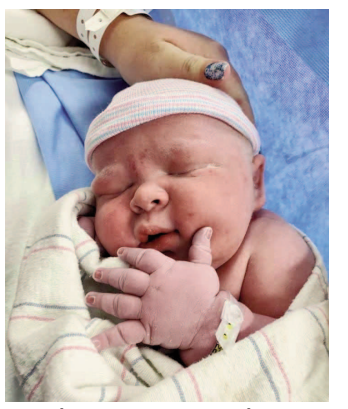
"TARTARE DE DINOSAURE"

"L'IA créera peut-être un jour de meilleurs plats que les humains", estime le cofondateur du Woohoo, le turc Ahmet Oytun Cakir. Si la carte propose essentiellement des plats inspirés de la cuisine internationale fusion, le "chef IA" se démarque avec certains plats signatures, comme celui baptisé "tartare de dinosaure", censé offrir le goût de l'animal disparu en se basant sur l'étude de son ADN.
Cette entrée à la recette tenue secrète - et qui, en bouche, ressemble à une combinaison de viandes crues - est proposée à 215 dirhams (environ 50 euros) dans une assiette pulsante, donnant l'impression qu'elle respire.
"C'était une vraie surprise. C'était absolument délicieux", confie l'un des clients, Efe Urgunlu. Aux fourneaux, des cuisiniers en chair et en os réalisent les recettes et peuvent les rectifier si nécessaire. "Si je goûte un plat et qu'il est trop épicé, je retourne en discuter avec le +chef Aiman+. Après l'échange, on finit par trouver le bon équilibre" explique le chef exécutif Serhat Karanfil.

"NI SENTIMENTS NI SOUVENIRS"

Si le cofondateur du Woohoo rêve de faire de son "chef IA" le "prochain Gordon Ramsay", du nom du célèbre chef britannique, une utilisation aussi poussée de l'intelligence artificielle dans la cuisine est loin de faire l'unanimité dans l'industrie.
"Un chef IA, ça n'existe pas", tranche le chef syrien Mohamad Orfali, dont le restaurant à Dubaï, Orfali Bros, a décroché l'année dernière une étoile au célèbre guide Michelin. "Je n'y crois pas", dit-il à l'AFP en soulignant l'importance en cuisine du "nafas", un terme arabe qui désigne la capacité très personnelle d'un cuisinier à créer des plats empreints d'âme et d'émotions. "L'intelligence artificielle n'a ni sentiments ni souvenirs (...) Elle ne peut pas insuffler cette énergie dans les plats", affirme ce professionnel, qui reconnait avoir lui même recours à l'IA mais pour accomplir des recherches ou des tâches administratives.
"Nous l'utilisons comme un assistant de cuisine, mais au final, ce n'est pas elle qui cuisine", insiste-t-il. Pour autant, le concept séduit une clientèle habituée aux extravagances de Dubaï, mégalopole ultra-connectée et à l'affût des dernières tendances.
"Tout le monde soutient ce genre d'idées ici à Dubaï", assure Ahmet Oytun Cakir. Le restaurant a rapidement fait le tour des réseaux sociaux, avec un compte Instagram dédié au "chef IA", où apparait son avatar pour partager astuces et recettes.
Une médiatisation qui a poussé Dio, une cliente qui a préféré ne pas donner son nom, à tenter l'expérience.
"Le concept est tellement créatif que je me suis dit qu'il fallait que je l'essaye (...) Les plats étaient extraordinaires", dit-elle.

États-Unis : Une femme donne naissance à un bébé de près de... 6 kg



IMPRESSIONNANT • Un bébé de près de 5,8 kg est né peu avant Noël aux États-Unis, un poids hors norme en accord avec le prénom Canyon choisi par sa mère bien avant sa naissance
Markie Smith, une mère de famille américaine de 35 ans, a donné naissance à un bébé au poids exceptionnel. Le 18 décembre, lors d'une césarienne pratiquée dans un hôpital d'Arlington (Texas), le personnel soignant a sorti du ventre de sa mère un nouveau-né pesant 5,740 kg, rapporte Today. De quoi provoquer la stupéfaction générale dans le bloc opératoire, tant ce poids dépasse la moyenne habituellement rencontrée, comprise entre 2,7 et 4 kg.
Déjà mère de deux enfants, Markie avait envisagé depuis longtemps le prénom de son nouveau bébé : Canyon. Un nom prédestiné. Compte tenu de son envergure, l'entourage familial s'est même amusé à lui donner des surnoms comme « Grand Canyon ». Mais au moment de la naissance, c'est davantage au bibendum Michelin que le bébé a fait penser, en raison des nombreux plis sur son visage et son corps.

Les deux premiers enfants dans la moyenne haute

Ce poids exceptionnel s'explique en partie par le diabète gestationnel dont a souffert la mère durant ses trois grossesses, une condition médicale connue pour entraîner la naissance de bébés plus gros que la moyenne, appelée macrosomie. Cependant, ses deux premiers enfants restaient dans la moyenne haute pesant chacun 3,85 kg. Rien de comparable à Canyon. Ce prénom, Canyon, s'inscrit dans une tradition familiale tournée vers la thématique de la nature.
Markie, qui travaille dans le domaine animalier, a choisi les prénoms de Meadow (Prairie) et Forest (Forêt) pour ses deux premiers enfants. Après une semaine en néonatalogie pour apprendre à respirer de façon autonome, Canyon est rentré chez lui la veille de Noël. Sa mère le décrit comme un bébé particulièrement calme et « heureux ».

Le plastique infiltre désormais les chaînes alimentaires terrestres à "tous les niveaux"

Escargots, vers de terre, coléoptères... Dans le sud de l'Angleterre, l'estomac de ces invertébrés contient des fragments de plastique. Infiltrant ainsi la base des chaînes alimentaires terrestres, ces substances nocives se transmettent ensuite aux niveaux supérieurs (universités du Sussex et d'Exeter).



Un sac plastique en suspension dans l'eau, piège mortel pour les tortues : quand on parle de pollution plastique, on pense immédiatement à l'océan. Pourtant, ce fléau ne concerne pas seulement le milieu marin.

La contamination des sols par les microplastiques concerne tous les types de sols, même désertiques, et elle est vraisemblablement "supérieure à la totalité de celle des océans", selon une expertise scientifique collective sur l'utilisation des plastiques dans les systèmes agricole et alimentaire (S. Duquesne [coord.] et al. Synthèse du rapport d'ESCo, INRAE-CNRS, 2025). L'ampleur de la contamination plastique dans les écosystèmes terrestres a également fait l'objet d'une étude publiée en avril dans la revue Environmental Toxicology and Chemistry (E. Thrift, T. Galloway & F. Mathews, 2025). En prenant l'exemple de la région du Sussex (sud de l'Angleterre), les auteures ont mené l'étude la plus complète à ce jour, couvrant quatre niveaux des chaînes alimentaires et six groupes d'invertébrés.

Herbivores, décomposeurs, carnivores : tous contaminés !

Les trois chercheuses britanniques ont collecté plus de 580 échantillons provenant d'une cinquantaine de sites.

En les analysant, elles ont détecté des microplastiques dans près de 12 % d'entre eux, les concentrations les plus élevées étant enregistrées chez le groupe des vers de terre (30 %) et celui des limaces et escargots (24 %). Si les herbivores et les décomposeurs (organismes se nourrissant de matières végétales mortes) présentaient les taux de contamination les plus élevés, les espèces carnivores comme les coccinelles étaient également touchées, ingérant souvent de plus gros fragments de plastique. Ces résultats soulèvent donc de nouvelles inquiétudes quant aux effets à long terme de la contamination plastique et à son impact sur la biodiversité. "Nous avons été surpris par l'ampleur de cette contamination au plastique", admet ainsi Emily Thrift, auteure principale de l'étude, citée dans un communiqué de l'université du Sussex.

Du plastique issu des vêtements, de la peinture…

Le polyester était le type de plastique le plus fréquemment retrouvé dans le corps des invertébrés, provenant selon toute vraisemblance des fils de nos vêtements. "Nous avions auparavant trouvé des types de plastique similaires dans les excréments de hérissons, et ils semblent pénétrer dans l'alimentation des oiseaux, des mammifères et des reptiles via leurs proies", note la chercheuse. Alors que l'attention mondiale se concentre sur les déchets comme principale source de contamination des écosystèmes, ces nouveaux résultats suggèrent donc la prévalence de "sources multiples", allant des vêtements à la peinture, précise la professeure Fiona Mathews, biologiste de l'environnement à l'université du Sussex, co-auteure de l'étude.

Les microplastiques sont désormais omniprésents à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (...). Il est maintenant urgent de comprendre comment ils endommagent les écosystèmes, et de réduire leur volume entrant dans l'environnement – Pr Fiona Mathews, université du Sussex

Les substances chimiques libérées lors de la décomposition des plastiques s'avèrent tout aussi dangereuses lorsqu'elles sont présentes dans le sol.

De précédentes études ont montré que l'ingestion de microplastiques pouvait entraîner un retard de croissance, une baisse de la fertilité ainsi que des altérations du fonctionnement des reins, du foie et de l'estomac chez diverses espèces.

Limiter la production de plastique

Ainsi, selon la professeure Tamara Galloway, également co-auteure (université d'Exeter), "Pour réduire l'absorption des microplastiques dans les chaînes alimentaires, nous devons d'abord comprendre comment ils parviennent jusque-là.

Les résultats d'Emily constituent une première étape cruciale pour comprendre ce processus et ses conséquences sur la faune sauvage", estime-t-elle.La 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3) qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice sera l'occasion de faire le point sur un futur traité contre la pollution plastique, avant une session de négociations dédiée à ce sujet du 5 au 14 août prochains à Genève.

L'enjeu : limiter la production mondiale de ce matériau, malgré la ferme opposition des pays producteurs de pétrole…

Au Pérou, un méga-port de commerce financé par la Chine menace l'Amazonie



Le port de Chancay va booster les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique du Sud, mais cette hausse du trafic maritime fragilise davantage le poumon vert de la planète.

epuis deux décennies, le Pérou se rêvait en plaque tournante du commerce de marchandises entre l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est désormais chose faite avec la construction, sur financements chinois, du méga port de Chancay, à 80 kilomètres au Nord de la capitale Lima. Mais s'il va indéniablement bénéficier aux économies de la région, il risque de fragiliser encore davantage le poumon vert de la planète, alerte Inside Climate News.

"L'attrait économique du port accélérera la destruction de l'Amazonie, explique le site d'information. Le port et sa liaison plus rapide avec les puissantes économies asiatiques vont approfondir et étendre un réseau extractif de routes, de voies ferrées et de voies navigables qui a déjà empiété sur la forêt tropicale, un réseau d'artères transportant du pétrole, de l'or, du bois, du bœuf et du soja vers les marchés du monde entier."

Ruée vers l'or

Avec ce premier projet en Amérique latine des "Nouvelles routes de la soie", Pékin veut accéder plus facilement au bois, soja et boeuf brésilien, qu'elle importe en masse. Grâce au port de Chacay, le transport de ces marchandises pourrait durer dix jours de moins : plus besoin de traverser le canal de Panama ni de contourner la pointe Sud du continent américain. Le problème, c'est qu'il faudra ensuite les acheminer à travers les Andes.

"Le port a ravivé d'anciennes ambitions de construction de routes, de voies ferrées et de voies navigables reliant les richesses de l'Amazonie à la côte ouest du continent et au plus vaste océan du monde. La perspective d'une traversée rapide du Pacifique a insufflé un nouvel élan, incitant à repenser le défi d'ingénierie que représente la plus longue chaîne de montagnes du monde."

En juillet, la Chine, qui a déjà investi 50 milliards dans les infrastructures de transport de la zone, a annoncé conjointement avec le Brésil la possible création d'une ligne de chemin de fer connectant le méga-port de Chacay et la côte atlantique du Brésil. Même si elle ne verra pas forcément le jour, l'afflux d'investissements chinois va mécaniquement encourager les projets de routes, canaux et voies ferrées, avec ou sans financements de Pékin.

Passage en force

"Bien que la Chine soit incontestablement le leader mondial des énergies propres, les recherches sur l'impact climatique de ses investissements infrastructurels sont rares, voire inexistantes, et ne comportent aucune analyse globale du port et de son impact potentiel sur l'Amazonie ou les écosystèmes voisins tout aussi vulnérables, comme le Pantanal et le Cerrado au Brésil." De plus, les investissements chinois en Amérique du Sud s'accompagnent généralement d'un assouplissement des normes environnementales et sociales. C'est ainsi qu'à Chancay, selon les habitants, le port a ravagé la ville, les élus ont ignoré les alertes des riverains, et le processus s'est déroulé sans consultation publique ni accès à l'information, pourtant obligatoires selon la loi péruvienne.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Anémie : symptômes, taux d'hématies, que faire ?

L'anémie fatigue. Selon ses causes, elle peut-être ferriprive, macrocytaire ou microcytaire. Quand fait une prise de sang ? Quel taux d'hémoglobine doit alerter ? Conseils et solutions quand on est anémié.



Définition : qu'est-ce qu'une anémie ?

L'anémie, qui est une baisse du taux d'hémoglobine dans le sang va entraîner un déficit d'apport en oxygène aux tissus puisque c'est l'hémoglobine qui en est le transporteur. L'hémoglobine est contenue dans les globules rouges, ou hématies, qui circulent dans le sang. C'est une protéine très riche en fer. Différentes pathologies peuvent être à l'origine d'une anémie. C'est pourquoi il en existe plusieurs types :
anémie ferriprive (par manque de fer),
anémie hémolytique (par destruction des globules rouges ou insuffisance de production des globules rouges),
Les types d'anémie sont classés en anémie microcytaire lorsque le volume des globules rouges est trop faible ou macrocytaire lorsque le volume des hématies est trop important.

Quels sont les symptômes de l'anémie ?

Le principal symptôme et souvent le premier à apparaître est une fatigue inhabituelle. Celle-ci s'accompagne ensuite d'une pâleur cutanéo-muqueuse puis dans les cas d'anémies profondes d'un essoufflement à l'effort puis au repos. On peut également observer des vertiges et des maux de tête. Les cheveux et les ongles deviennent fragiles. D'autres symptômes permettent d'orienter vers la cause de l'anémie comme des petits saignements digestifs, des règles abondantes, l'apparition d'un ictère ou d'une augmentation du volume de la rate. La tension artérielle est souvent basse en cas d'anémie.

Quelles sont les causes de l'anémie ?

Il existe différentes formes d'anémies selon la pathologie en cause.

► Dans le cas d'un défaut de production de globules rouges, les anémies peuvent être ferriprives, aplasiques ou mégaloblastiques.

► En cas de perte ou destruction anormale des globules rouges, les anémies sont hémolytiques ou causées par une maladie chronique, inflammatoire, auto-immune ou génétique.

► La carence en fer reste la cause d'anémie la plus fréquente. Elle peut être due à une insuffisance d'apports alimentaires, (fréquente en cas d'anorexie mentale), à des saignements chroniques (saignements digestifs, règles très abondantes),liée à la prise de certains médicaments (anti-inflammatoires par exemple) ou à la grossesse,

► L'anémie de type aplasique survient lorsque la moelle osseuse ne produit plus assez de globules rouges (exposition à des agents toxiques, leucémie).

► La carences en vitamine B12 ou B9 (folates), certaines maladies auto-immunes, héréditaires, des infections et des anomalies génétiques peuvent provoquer une anémie.

► Des maladies chroniques comme le cancer, le sida, des maladies gastro-intestinales ou du foie et des maladies chroniques inflammatoires peuvent provoquer une anémie.

Quand consulter ?

En cas d'altération de l'état général non expliquée, il est toujours préférable de consulter son médecin généraliste. Celui-ci, à l'issue d'un interrogatoire minutieux et d'un examen clinique approfondi, prescrira une numération formule sanguine, accompagnée d'autres examens à la recherche d'une anémie. Lorsque les règles sont très abondantes, que la perte de poids est importante ou que des vertiges se manifestent, il est nécessaire de consulter.

Qu'est-ce qui révèle une anémie dans une prise de sang ?

Le diagnostic de l'anémie se fait simplement grâce à la Numération Formule Sanguine ou NFS, examen effectué grâce à une prise de sang. Cette analyse va également permettre de connaitre l'aspect des globules rouges, leur nombre et leur volume ce qui constitue déjà une première orientation diagnostique pour déterminer la cause de l'anémie. Le dosage du taux de fer, de la vitamine B12 et des folates, le calcul de la vitesse de sédimentation ou la recherche d'une maladie auto-immune ou inflammatoire sont ensuite réalisés pour trouver la cause de l'anémie. Le taux de réticulocytes, qui sont les éléments précurseurs des globules rouges, peut aussi être dosé et cela permet de savoir s'il s'agit d'une anémie régénérative ou arégénérative.

Globules rouges (hématies) : taux élevé, trop bas, causes ?

Les globules rouges ou hématies sont mesurés au cours d'une NFS VS, un des examens les plus prescrits en prise de sang. Un taux anormal d'hématies peut révéler une anémie.

Quels sont les traitements de l'anémie ?

Le traitement de l'anémie est celui de sa cause. Une anémie par carence en fer nécessite un apport médicamenteux supplémentaire en fer et le traitement des saignements s'il y a lieu. Les anémies très profondes, hémorragiques par exemple, peuvent nécessiter des transfusions sanguines.

Fer (médicament) : quand en prendre, risques ?

Le fer est un minéral nécessaire à la formation de l'hémoglobine. Il est pris en médicament en cas d'anémie. Pour quelles indications le prendre ? En cas de carence ? Tardyféron, Timoferol...Dans quels médicaments est-il présent ? Peut-il être délivré sans ordonnance ? Quels effets secondaires ? Les anémies liées à un dysfonctionnements de globules rouges ou de leur production peuvent être traitées par des injections d'érythrpoïetine, qui favorise la croissance des hématies. En fin les maladies inflammatoires ou cancéreuses demandent un traitement spécifique. Quoiqu'il en soit, une alimentation riche en fer est toujours conseillée. Les aliments qui en contiennent beaucoup sont les lentilles, les huîtres, le persil, les abats ou le germe de blé, par exemple.

BIEN-ÊTRE

Graines de chia : bienfaits, pour maigrir, quelle quantité ?



RICHES EN PROTÉINES et en oméga 3, les graines de chia auraient des bienfaits sur la constipation et le poids. Quelle quantité consommer par jour ? Comment ? Tous les jours ?
Originaires de deux plantes du Mexique, les graines de chia ont d'incroyables bénéfices, que ce soit dans un yaourt, dans une salade ou encore en smoothie. "Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Les fibres sont excellentes pour le transit mais aussi pour calmer la faim !

C'est quoi les graines de chia ?

Les graines de chia sont de toutes petites graines beiges ou noires ressemblant aux graines de sésame. Elles sont issues de deux plantes herbacées originaires du Mexique, la Salvia miltiorrhiza et la Salvia columbariae.

Quels sont les bienfaits des graines de chia pour la santé ?

"Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides, dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Grâce à leur teneur en fibres et en acides gras essentiels, leur consommation est intéressante pour réduire les accidents cardiovasculaires, réguler la tension artérielle... Mais ce n'est pas tout ! Ces petites graines permettraient une meilleure régulation de la glycémie chez les diabétiques. Ces petites graines sont extrêmement riches en oméga-3 mais aussi en oméga-6. Leur bonne teneur en fibres permet de lutter efficacement contre la constipation. C'est également un vivier de protéines, de calcium, de potassium, d'acide folique et d'antioxydants. Ce serait dommage de vous en priver !

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA D'OGGAZ
COMMUNE D'ALAIMIA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale d'ALAIMIA louverture des concours de recrutement sur titres dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions des Concours	Spécialité demandé	Nbre des postes	Lieu de concours	O.B.S
Technicien Supérieur en Informatique de l'administration Territoriale	Sur titre	technicien supérieur en informatique	Diplôme de technicien supérieur en informatique ou certificat équivalent	01	APC ALAIMIA	

- **Dossier à fournir** :
- Demande manuscrite de participation au concours sur titre
- Photocopie de C.I.N
- Photocopie du diplôme ou certificat équivalent.
- Un extrait de casier judiciaire(bulletin N 03) en cours de validite .
- Relevé de note des dernières années
- une copie d'attestation certifiée conforme a l'origine justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Attestation d'ancienneté s'il ya lieu
- 02 photos d'identité
- Certificat de residence
- Certificat médical (générale et phtisiologie).
- -Certificates de travail approuves par la CNAS en ce qui concerne les employeurs prives et dans le meme grade ou grade equivalent
- -Fiche de renseignement remplie par le candidat .

- **Observations** :
- L'envoi ou dépôt des dossiers à monsieur le président de l'assemblée populaire communal d' Alaimia (service personnel)
- Le dépôt des dossiers est fixé à 15 jours à partir de la première parution de cette annonce.
- Tout dossier incomplet sera rejeté .

Le Jeune Indépendant du 28/04/2026 / ANEP 2631007523

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BECHAR

CARTE D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF):408015000008090

REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LES INTEMPERIES SUR ROUTES NATIONALES « RN06, RN6B,RN50,RN110 »

OBJET:

LOT 03 : REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LES INTEMPERIES SUR ROUTES NATIONALES RN06B : ENTRE PK125 ET PK190, ENTRE PK190 ET PK255

MISE EN DEMEURE

- Vu le retard enregistré sur l'avancement des travaux.
- Suite à l'envoi du Bureau d'études « SETOran » relatif à l'abandon du chantier en date du 15/04/2026

l'entreprise des travaux publics **EURL SAHARIENNE** représenté par Mr le Gérant de L'entreprise **SERHANE OMAR** titulaire du Marché N°37/2025 visé par le CF en date du 20/08/2025 sous N°1021 relatif aux travaux de réparation des dégâts causes par les intempéries sur routes nationales RN06B : entre PK125 et PK 190, entre PK190 et PK 255 est mise en demeure pour la seconde fois, afin de renforcer le chantier en moyen humains et matériels dans un délai ne dépassant pas les **huit jours (08)** à partir de la parution de la présente mise en demeure dans la presse.

Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 28/04/2026 / ANEP 2631007549

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 150000160904080

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La wilaya d'Alger représenté par la Direction des Travaux Publics, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de : **Entretien des chemins wilaya (tranche 2022)**
Lot02: Entretien du CW117 Sidi Moussa vers Larabaa. Commune Sidi Moussa

Qui s'adresse à :

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics en activité principale ayant au moins la catégorie 6.
- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années exercées (2022,2023,2024) visés par les services des impôts il sera au minimum égale à : 8 000 000 DA TTC.
- Ayant réalisé au moins un projet d'entretien des routes nationales ou chemins de wilaya durant les 10 dernières années justifié avec attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrages public.
- Ayant une centrale d'enrobé bitumineux fonctionnelle justifiée par un PV d'huissier de justice de l'année courante.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger **(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° lot

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : **Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli -Hussein Dey.**

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h00.**

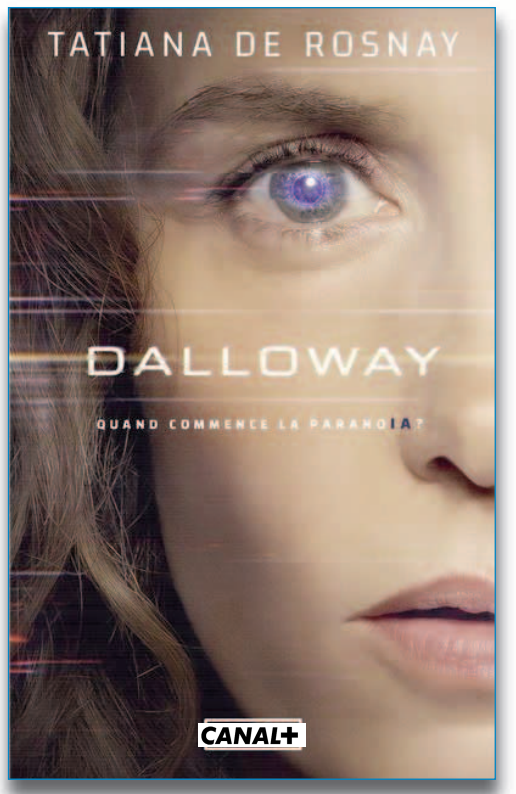
Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à **13h00**, au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger.

Le Jeune Indépendant du 28/04/2026 / ANEP 2616015028







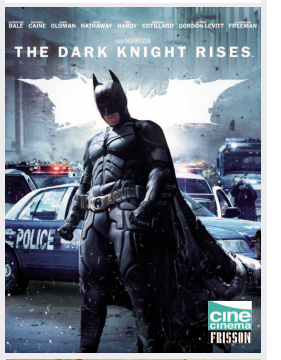








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France - 2026
Koh-Lanta

21h00 Histoire - 2026
Tchernobyl, une tragédie sans fin

21h00 Série dramatique Etats-Unis - 2025
Lockerbie : Attentat en plein vol

21h00 Thriller - France - 2025
Dalloway

21h25 Magazine de reportages
2018
Etat de choc Saison 10

20h55 Film d'action
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2012
The Dark Knight Rises

21h05 Comédie
Etats-Unis - 1998
Mary à tout prix

21h00 Comédie dramatique - 2021
Haute couture

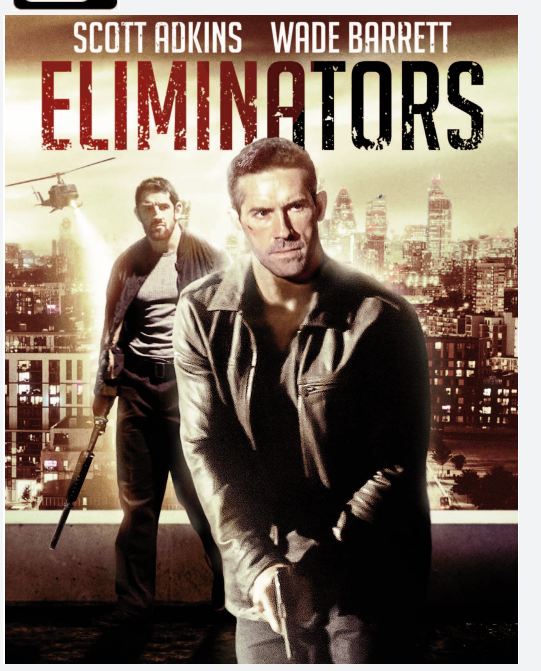
21h00 Rugby
Rugby : Super Rugby Pacific

21h00 Thriller - Etats-Unis 2024
Cold Wallet

20h50 Comédie
Etats-Unis - 1995
Ace Ventura en Afrique

21h15 Société
Puy du Fou : nouveautés et coulisses d'un parc
pas comme les autres

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2016)

Eliminators

Dans les rues sombres de Londres, un ancien agent fédéral américain, John (Scott Adkins), cherche à mener une vie paisible après avoir quitté le monde de l'espionnage. Cependant, son passé le rattrape lorsque son domicile est investi par des assassins en quête de vengeance. Ces mercenaires, bien organisés et impitoyables, ont été envoyés pour éliminer une cible, mais la situation tourne rapidement au désastre lorsqu'ils se retrouvent face à John, qui n'a pas l'intention de se laisser faire. Alors que la menace se rapproche, John doit faire appel à ses compétences d'agent pour déjouer les plans de ses assaillants.

22h23

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2013)

World War Z

Une étrange maladie transformant les hommes en zombies apparaît dans certains pays du globe. Ancien enquêteur des Nations unies, Gerry assiste, avec sa femme et ses filles, à une terrible attaque de zombies à Philadelphie. Alors que le monde entier bascule dans le chaos, il parvient à sauver sa famille. L'ONU accepte de les abriter sur un cargo militaire, mais Gerry doit partir en mission pour comprendre les origines du virus.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:53	12:26	16:12	19:15	20:48
CONSTANTINE	04:00	12:31	16:16	19:19	20:51
ALGER	04:15	12:45	16:30	19:32	21:04
OUARGLA	04:19	12:36	16:15	19:17	20:43
CHLEF	04:22	12:52	16:37	19:39	21:11
MOSTAGANEM	04:27	12:57	16:41	19:44	21:15
ORAN	04:31	13:00	16:44	19:47	21:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8478 – MARDI 28 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	15°
Oran	20°	15°
Constantine	27°	12°
Ouargla	33°	18°

ALLIANCE ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Un tandem de haut niveau à Alger

Dans un geste diplomatique significatif, le secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau et le général Dagvin R.M. Anderson, commandant de l'United States Africa Command (AFRICOM), sont arrivés, hier, à Alger pour une visite conjointe inédite. Ce déplacement de haut niveau illustre la volonté de Washington de renforcer ses relations avec l'Algérie, acteur clé du Maghreb et du Sahel.

Les deux émissaires américains ont rencontré les plus hautes autorités algériennes, dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf, le ministre d'État et des Hydrocarbures Mohamed Arkab, le ministre des Mines Mourad Hanifi, le ministre du Commerce extérieur Kamel Rezig, et le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général Saïd Chengriha.

Il s'agit de la première visite en Algérie du secrétaire d'État adjoint Christopher Landau.

Ses discussions porteront principalement sur le renforcement des partenariats commerciaux et économiques. Les deux pays souhaitent explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les hydrocarbures, les mines et les industries minières.

Lors de sa rencontre avec Mohamed Arkab, Christopher Landau a exprimé sa satisfaction quant au niveau des relations distinguées entre l'Algérie et les États-Unis, saluant le climat des affaires positif offert par l'Algérie et la confiance que les entreprises américaines témoignent envers le marché algérien, affirmant l'intérêt de ces entreprises à renforcer leur présence et leurs investissements à travers l'établissement de partenariats à long terme avec leurs homologues algériens.



Une visite conjointe inédite.

Dans un volet culturel, le responsable américain a visité la Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que la Grande Poste afin de découvrir la richesse historique et culturelle de l'Algérie. De son côté, le général Dagvin R.M. Anderson qui effectue lui aussi sa première visite officielle en Algérie en tant que commandant de l'AFRICOM, a commencé sa visite en déposant une gerbe de fleurs au Sanctuaire des Martyrs (Maqam E'chahid) en hommage aux sacrifices du peuple algérien. Les entretiens du général Anderson avec le président Tebboune et les responsables militaires se concentreront sur la lutte contre le terrorisme, les défis sécuritaires dans la région du Sahel et la coordination face aux menaces transnationales.

L'Algérie, acteur régional majeur et membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, est considérée par Washington comme un partenaire clé pour la stabilité du Maghreb et du Sahel.

Cette double visite, organisée le même jour, souligne l'engagement des États-Unis à approfondir leur partenariat stratégique avec l'Algérie. Elle intervient dans un contexte régional marqué par les tensions au Sahel et la volonté des deux pays de diversifier leurs alliances économiques.

L'Algérie qui mène une politique de diversification de ses partenaires internationaux, voit dans ce déplacement une opportunité de renforcer la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel tout en préservant sa souveraineté et leur rôle de puissance régionale.

La visite de MM. Landau et Anderson devrait déboucher sur des annonces concrètes dans les prochains mois, notamment en matière d'investissements américains dans le secteur des mines et des énergies, ainsi que sur un renforcement de la coopération militaire et de renseignement.

Nassim Mecheri

ADOPTION D'UN POINT D'URGENCE LORS DE LA 152e UIP

Boughali salue une percée historique

LE PRÉSIDENT de l'Union parlementaire arabe et président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a salué l'adoption inédite d'un point d'urgence porté par un pays arabe, lors de la 152e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), tenue à Istanbul. Une avancée diplomatique majeure, qu'il a mise en parallèle avec une dénonciation ferme des violations de l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa et l'expansion coloniale de l'entité sioniste. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.

A l'occasion de l'adoption d'un point d'urgence présenté par le Qatar, avec le soutien appuyé des délégations arabes et de plusieurs pays partenaires, M. Boughali a déclaré que «nous exprimons notre grande fierté pour l'adoption de ce point d'urgence*, soulignant qu'il s'agit d'un «accomplissement sans précédent» pour le groupe arabe au sein de cette instance internationale.

Pour la première fois, un point d'urgence introduit par un Etat arabe a réussi à obtenir les voix nécessaires pour être inscrit à l'ordre du jour, rompant ainsi avec une série de non-adoptions des propositions de points d'urgence enregistrés lors des précédentes sessions.

Le point adopté, intitulé «La nécessité impérieuse de conjuguer les efforts parlementaires pour préserver les accords de cessez-le-feu et soutenir l'instauration de la paix au Moyen-Orient et dans les autres régions du monde», aspire à renforcer la coordination parlementaire internationale en faveur de la paix.

Au-delà de la portée symbolique, M. Boughali a estimé que ce succès traduit une dynamique nouvelle, soutenant que «cela confirme le développement d'une diplomatie parlementaire arabe plus cohérente et plus influente». Il a également mis en avant les efforts de coordination entre les Parlements arabes et l'élargissement des soutiens à l'international. Le point adopté intervient, selon lui, à un moment charnière, appelant à une plus grande mobilisation des Parlements à l'échelle mondiale afin de préserver les accords de cessez-le-feu, garantir la protection des populations civiles et promouvoir des solutions politiques durables aux conflits. Dans cette optique, il a assuré de l'importance de «l'engagement constant des Etats arabes en faveur de la sécurité et de la stabilité régionales et internationales», ainsi que leur attachement à des solutions pacifiques justes et équilibrées.

Boughali a fermement condamné les violations répétées visant le statut d'El-Qods et de la mosquée Al-Aqsa, dénonçant les incursions de colons, la protection policière dont ils bénéficient ainsi que la levée du drapeau israélien dans l'enceinte du lieu saint, des actes qu'il qualifie d'atteintes graves et de provocations contraires au droit international.

Sihem Bounabi

COMMERCE

Création de la carte de l'exportateur et de l'importateur

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur du commerce, à la protection de la production nationale et à la régulation des importations, notamment en ce qui concerne la lutte contre le phénomène d'exportation de produits initialement importés. Au cours de cette réunion, il a été décidé de créer une carte de l'exportateur et de l'importateur, qui contiendra l'ensemble des données relatives à son titulaire.

S. N.

LÉGISLATIVES

La bataille des listes électorales commence

A QUELQUES jours des législatives du 2 juillet, le processus électoral franchit une nouvelle étape. Le spécialiste en droit constitutionnel Allaoua El-Ayeb est intervenu, hier, pour détailler les mécanismes régissant l'affichage des listes électorales, les voies de recours ouvertes aux citoyens et aux partis politiques, ainsi que les dispositifs de supervision mis en place afin de garantir la transparence du scrutin.

Selon le Pr El-Ayeb, les listes électorales acquièrent, à l'issue des opérations de révision ordinaire et exceptionnelle, un caractère «définitif». Le spécialiste a toutefois précisé que ce caractère n'exclut nullement «la possibilité de contestation». La législation prévoit l'ouverture d'une phase consacrée aux recours et réclamations, a-t-il indiqué sur les ondes de la Radio nationale. Il a estimé que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) occupe «une place centrale» dans la conduite du processus électoral. Dans ce cadre, a-t-il expliqué, les citoyens concernés peuvent introduire des demandes auprès des commissions communales chargées de la révision des listes électorales, que ce soit sur le territoire national ou, pour les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, auprès des instances compétentes mises en place à cet effet. Le Pr El-Ayeb a, en ce sens, souligné que tout électeur dispose du droit de contester sa propre inscription ou de formuler une objection concernant l'inscription d'une autre personne qu'il estime ne pas remplir les conditions requises.

Ces recours doivent, selon lui, être adressés au président de la commission communale territorialement compétente. A cet égard, El-Ayeb a relevé que l'ANIE assure «la supervision et le suivi de l'ensemble des étapes, depuis le lancement des opérations jusqu'à leur achèvement, en coordination avec les différentes instances concernées, dans l'objectif de garantir la transparence et l'intégrité des prochaines échéances électorales». S'agissant des délais, il a précisé que les demandes de recours doivent être déposées dans un délai maximal de dix jours à compter de la date d'affichage de l'avis annonçant la clôture de la révision, avant d'ajouter que ce délai est ramené à cinq jours lorsqu'il s'agit d'une révision exceptionnelle. «Les commissions compétentes sont, pour leur part, tenues de statuer sur les recours introduits dans un délai de trois jours francs», a-t-il poursuivi, rappelant que cette étape constitue un mécanisme prévu pour assurer l'actualisation régulière du fichier électoral. Pour ce qui est de la phase contentieuse, l'intervenant a déclaré que les parties concernées disposent également de la possibilité de saisir la justice, notant que le recours judiciaire peut être introduit dans un délai de cinq jours à compter de la notification de la décision rendue par la commission concernée. «En cas d'absence de notification, ce délai est porté à huit jours», a-t-il souligné.

Khalil Aouir